

Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre 2019

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2019 et hausse son dividende trimestriel de 3 cents, à 68 cents par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 30 mai 2019 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 558 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 2 % par rapport à 547 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le résultat dilué par action de 1,51 \$ au deuxième trimestre de 2019 se compare à 1,44 \$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 5 % essentiellement attribuable à la croissance de la plupart des secteurs d'exploitation, atténuée par un ralentissement des activités dans le secteur des Marchés financiers.

Le résultat net de la Banque pour le premier semestre de 2019 se chiffre à 1 110 M\$, en hausse de 13 M\$ par rapport à 1 097 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le résultat dilué par action atteint 3,01 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019, contre 2,90 \$ pour le semestre correspondant de 2018, une hausse de 4 %.

« Au deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Banque a réalisé une solide performance, avec un résultat net de 558 M\$ et un résultat par action de 1,51 \$, en hausse de 5 % par rapport à l'année dernière, a souligné M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. En plus des fondamentaux économiques favorables, notre performance a bénéficié de la bonne progression de nos activités, de notre gestion des coûts disciplinée, de la qualité élevée du crédit et de la robustesse de nos ratios des fonds propres réglementaires. »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Résultat net	558	547	2	1 110	1 097	1
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,51 \$	1,44 \$	5	3,01 \$	2,90 \$	4
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,8 %	18,6 %		17,5 %	18,6 %	
Ratio de versement des dividendes	42 %	41 %		42 %	41 %	
				Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				11,5 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,0 %	4,0 %	

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 234 M\$ au deuxième trimestre de 2019 par rapport à 215 M\$ au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 9 %.
- Revenu total de 833 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 38 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2018.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 9 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,23 % au deuxième trimestre de 2019 est stable par rapport au deuxième trimestre de 2018.
- Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2018.
- Le ratio d'efficacité de 54,3 % s'améliore par rapport à 56,0 % au trimestre correspondant de 2018.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 118 M\$ au deuxième trimestre de 2019 par rapport à 112 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 5 %.
- Revenu total de 426 M\$ au deuxième trimestre de 2019, contre 413 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 13 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts et des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 266 M\$ au deuxième trimestre de 2019 par rapport à 260 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 2 %.
- Le ratio d'efficacité de 62,4 % s'améliore comparativement à 63,0 % au deuxième trimestre de 2018.

Marchés financiers

- Résultat net de 160 M\$ au deuxième trimestre de 2019 contre 190 M\$ au trimestre correspondant de 2018, en baisse de 16 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 404 M\$, en baisse de 33 M\$ ou 8 %, principalement en raison des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 179 M\$ au deuxième trimestre de 2019, par rapport à 176 M\$ au trimestre correspondant de 2018.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 44,3 % se compare à 40,3 % au deuxième trimestre de 2018.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 72 M\$ au deuxième trimestre de 2019 contre 63 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 14 %.
- Revenu total de 178 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 4 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank, atténuée par une baisse des revenus de la filiale Credigy.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 12 M\$ pour atteindre 74 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 26 M\$ au deuxième trimestre de 2019 contre une perte nette de 33 M\$ au trimestre correspondant de 2018.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,5 % au 30 avril 2019, en baisse par rapport à 11,7 % au 31 octobre 2018.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,0 % au 30 avril 2019, stable par rapport au 31 octobre 2018.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Rapport de gestion

Daté du 29 mai 2019

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2018. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Mode de présentation de l'information	4	Gestion du capital	17
Faits saillants	5	Gestion des risques	23
Surviv et perspectives économiques	6	Divulgarion d'information sur les risques	36
Analyse financière	7	Méthodes comptables et communication de l'information financière	37
Résultats consolidés	7	Méthodes comptables et principales estimations comptables	37
Résultats sectoriels	10	Modifications futures de méthodes comptables	37
Bilan consolidé	14	Communication de l'information financière	37
Événement postérieur à la date du bilan consolidé	16	Données financières trimestrielles	38
Exposition à certaines activités	16		
Transactions avec des parties liées	16		
Titrisation et arrangements hors bilan	16		
Impôts sur le résultat	16		
Passifs éventuels	17		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Surviv et perspectives économiques » du présent Rapport aux actionnaires et dans la section « Principales tendances économiques » du Rapport annuel 2018, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2019 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2019 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 52 du Rapport annuel 2018, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque, et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autre.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 15 le 1^{er} novembre 2018 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Tel que permis par l'IFRS 15, la Banque n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs et la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan consolidé de la Banque le 1^{er} novembre 2018. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2018. Cette présentation tient compte du fait que les activités des services bancaires aux conseillers, qui étaient présentées dans le secteur de Gestion de patrimoine, sont maintenant présentées dans le secteur des Particuliers et Entreprises. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les éléments particuliers liés aux acquisitions des dernières années (principalement celles du secteur de Gestion de patrimoine) ne sont plus présentés comme des éléments particuliers à compter du 1^{er} novembre 2018 puisque ces montants sont jugés non significatifs. Les données du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2018 reflètent ce changement.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Résultat net ⁽¹⁾						
Particuliers et Entreprises	234	215	9	480	445	8
Gestion de patrimoine	118	112	5	243	226	8
Marchés financiers	160	190	(16)	330	394	(16)
Financement spécialisé aux États-Unis et International	72	63	14	132	113	17
Autres	(26)	(33)		(75)	(81)	
Résultat net	558	547	2	1 110	1 097	1
Résultat dilué par action	1,51 \$	1,44 \$	5	3,01 \$	2,90 \$	4
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,8 %	18,6 %		17,5 %	18,6 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 770	1 754	1	3 569	3 560	–
Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾	1 850	1 818	2	3 712	3 683	1
Résultat net	558	547	2	1 110	1 097	1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	539	522	3	1 075	1 049	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,8 %	18,6 %		17,5 %	18,6 %	
Ratio d'efficience en équivalent imposable ⁽¹⁾	55,5 %	54,6 %		55,3 %	54,7 %	
Résultat par action						
de base	1,52 \$	1,46 \$	4	3,03 \$	2,94 \$	3
dilué	1,51	1,44	5	3,01	2,90	4
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,65 \$	0,60 \$		1,30 \$	1,20 \$	
Valeur comptable				35,49	32,64	
Cours de l'action						
haut	63,82	64,08		63,82	65,35	
bas	60,31	58,69		54,97	58,69	
clôture	63,82	60,98		63,82	60,98	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	335 116	339 348		335 116	339 348	
Capitalisation boursière	21 387	20 693		21 387	20 693	

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril	Au 31 octobre	Variation %
	2019	2018	
Bilan et hors bilan			
Actif total	269 106	262 471	3
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	148 742	146 082	2
Dépôts	179 419	170 830	5
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	11 892	11 526	3
Actifs sous administration et sous gestion	549 391	485 080	13
Ratios réglementaires selon Bâle III			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,5 %	11,7 %	
catégorie 1	15,1 %	15,5 %	
total	16,2 %	16,8 %	
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	141 %	147 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	24 137	23 450	3
Nombre de succursales au Canada	428	428	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	940	937	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Survol et perspectives économiques

Économie mondiale

Dans un contexte de tensions commerciales, les marchés financiers sont volatils depuis le quatrième trimestre de 2018. Cette volatilité a été exacerbée par des données économiques décevantes, qui attestent du recul du secteur de la fabrication mais de la résilience du secteur des services dans l'économie mondiale. Heureusement, les activités du secteur de la fabrication dans les marchés émergents se sont stabilisées au début de 2019, ce qui soutient la prévision d'une croissance économique mondiale supérieure à 3,0 % ⁽¹⁾ cette année. Comme l'inflation demeure sous contrôle, les banques centrales devraient maintenir des politiques monétaires plus accommodantes que prévu, alors que des gouvernements, dont celui de la Chine, ont suffisamment de latitude pour adopter des mesures de stimulation budgétaire. Les indicateurs à fréquence élevée, comme le cours du pétrole *West Texas Intermediate* (WTI) qui s'élève à plus de 60 \$ US, la résilience du prix du cuivre et le rebond des coûts des transports ne signalent pas que l'économie mondiale est en perte de vitesse. Après une année de forte croissance, l'économie américaine devrait ralentir en 2019. Elle devrait croître tout de même à un rythme de 2,5 % ⁽¹⁾ en 2019 grâce au soutien du stimulus budgétaire et d'une politique monétaire non restrictive. L'optimisme des entreprises demeure à des niveaux élevés, ce qui est de bon augure pour l'emploi et l'investissement. Les ménages affichent aussi une confiance élevée qui s'explique par un taux de chômage au plus bas depuis 50 ans et une meilleure croissance des salaires, qui devrait appuyer la consommation dans les prochains trimestres. Néanmoins, dans un contexte géopolitique toujours incertain, la Réserve fédérale américaine devrait maintenir une politique monétaire accommodante puisque l'inflation demeure maîtrisée.

Économie du Canada

Malgré son affaiblissement au cours du quatrième trimestre de 2018 et au début du premier trimestre de 2019, l'économie canadienne devrait croître conformément à son potentiel en 2019 (1,6 % ⁽¹⁾). Le resserrement des conditions d'octroi de crédit pour les hypothèques non assurées a eu l'effet escompté, ralentissant l'immobilier résidentiel dans les marchés les plus coûteux (Colombie-Britannique et Ontario). Dans un tel contexte, la banque centrale optera pour la prudence avant de procéder à d'autres hausses de taux afin de bien jauger l'impact des mesures déjà prises, d'autant plus que l'inflation demeure près de la cible. Toutefois, les conditions actuelles du marché de la revente ne laissent pas entrevoir de correction des prix des logements à ce moment-ci. Même si la croissance économique a ralenti récemment, le marché du travail est resté stable, ce qui s'est traduit par des gains de revenu décents permettant de soutenir la consommation et le marché de l'habitation en 2019. Au cours des quatre premiers mois de 2019, 210 000 emplois ont été créés dans le secteur privé, ce qui constitue un record à ce stade-ci de l'année. La vigueur des marchés du travail, combinée à une politique d'immigration qui figure parmi les plus agressives de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et qui cible les personnes instruites, stimule la demande de logements dans les grandes villes canadiennes. La faiblesse du dollar canadien demeure favorable aux exportations, et le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) (pas encore ratifié) a rassuré quelque peu les exportateurs, qui pourraient accélérer leurs investissements. Les mesures mises en œuvre par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux pour accélérer l'amortissement pourraient encourager les entreprises à cet égard. Avec le rebond important du prix du *Western Canadian Select* (WCS) qui a atteint son plus haut niveau depuis 2014 au cours du deuxième trimestre de 2019, il ne faut pas écarter une stabilisation des économies des provinces productrices de pétrole.

Économie du Québec

Contrairement au reste du Canada, le Québec n'a pas connu de passage à vide au quatrième trimestre de 2018. Le produit intérieur brut (PIB) de la province a crû de 1,5 % en rythme annualisé, soutenu par une croissance généralisée dans tous les secteurs. En 2019, on prévoit que l'économie du Québec fera mieux que l'économie canadienne pour une deuxième année consécutive (1,8 % par rapport à 1,6 % ⁽¹⁾). La consommation est encore appelée à contribuer à la croissance cette année, les ménages affichant un optimisme très élevé attribuable à un taux de chômage à un creux record. De plus, avec de solides gains salariaux depuis 2016, les ménages québécois ont été en mesure de conserver un taux d'épargne beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. Cela représente un coussin pouvant apporter un soutien à la consommation en 2019. Les prix de l'immobilier étant très abordables au Québec, l'endettement des ménages est moins élevé dans cette province que dans le reste du Canada, ce qui signifie que l'économie est moins sensible à un choc. L'immobilier résidentiel au Québec n'a en effet pas connu le ralentissement observé en Ontario et en Colombie-Britannique. Les reventes de maisons ont atteint un niveau record jusqu'à maintenant en 2019. Malgré la pénurie de main-d'œuvre, la confiance des entreprises demeure solide, ce qui devrait se traduire par une accélération des investissements pour pallier la rareté de travailleurs. Le gouvernement a pu se permettre de financer certaines promesses électorales grâce à des surplus. Ces surplus, combinés à un plan d'infrastructure plus ambitieux que celui qui a été présenté l'an dernier, signifient que l'économie du Québec est soutenue par un stimulus budgétaire en 2019.

(1) Prévisions de la croissance du PIB, groupe Économie de Financière Banque Nationale

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	942	885	6	1 805	1 719	5
Revenus autres que d'intérêts	828	869	(5)	1 764	1 841	(4)
Revenu total	1 770	1 754	1	3 569	3 560	–
Frais autres que d'intérêts	1 026	992	3	2 052	2 016	2
Contribution	744	762	(2)	1 517	1 544	(2)
Dotations aux pertes de crédit	84	91	(8)	172	178	(3)
Résultat avant charge d'impôts	660	671	(2)	1 345	1 366	(2)
Charge d'impôts	102	124	(18)	235	269	(13)
Résultat net	558	547	2	1 110	1 097	1
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,51	1,44	5	3,01	2,90	4
Équivalent imposable ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts	45	36		80	74	
Revenus autres que d'intérêts	35	28		63	49	
Charge d'impôts	80	64		143	123	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–		–	–	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	987	921	7	1 885	1 793	5
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	863	897	(4)	1 827	1 890	(3)
Revenu total en équivalent imposable	1 850	1 818	2	3 712	3 683	1
Frais autres que d'intérêts	1 026	992	3	2 052	2 016	2
Contribution en équivalent imposable	824	826	–	1 660	1 667	–
Dotations aux pertes de crédit	84	91	(8)	172	178	(3)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	740	735	1	1 488	1 489	–
Charge d'impôts en équivalent imposable	182	188	(3)	378	392	(4)
Résultat net	558	547	2	1 110	1 097	1
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,51	1,44	5	3,01	2,90	4
Actif moyen	283 172	267 941	6	281 268	265 137	6
Prêts et acceptations moyens	147 139	138 095	7	146 602	136 992	7
Dépôts moyens	180 421	166 201	9	178 423	165 227	8
Ratio d'efficience en équivalent imposable ⁽¹⁾	55,5 %	54,6 %		55,3 %	54,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

La Banque déclare un résultat net de 558 M\$ au deuxième trimestre de 2019, par rapport à 547 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018, une croissance de 11 M\$ ou 2 %. Le résultat dilué par action de 1,51 \$ au deuxième trimestre de 2019 se compare à 1,44 \$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 5 %. Ces croissances sont attribuables à la hausse du résultat net des secteurs des Particuliers et Entreprises de 9 %, de Gestion de patrimoine de 5 % et du Financement spécialisé aux États-Unis et International de 14 %. Par ailleurs, l'effet du ralentissement des activités sur les marchés des capitaux continue d'affecter la performance du secteur des Marchés financiers, qui a affiché une baisse de 16 % de son résultat net.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2019 se chiffre à 1 110 M\$, par rapport à 1 097 M\$ pour la période correspondante de 2018, une hausse de 13 M\$. Le résultat dilué par action atteint 3,01 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 2,90 \$ pour la période correspondante de 2018, une hausse de 4 %. Ces croissances sont essentiellement attribuables à la bonne performance des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine et du Financement spécialisé aux États-Unis et International, alors que le secteur des Marchés financiers a subi l'effet d'un ralentissement des activités au cours du premier semestre de 2019.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 17,5 % pour le semestre terminé le 30 avril 2019, alors qu'il atteignait 18,6 % pour la période correspondante de 2018.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 770 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 16 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2018. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 5 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que de la hausse des revenus sur cartes. Les revenus du secteur de Gestion de patrimoine affichent une croissance de 3 % qui s'explique par la croissance des revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires. De plus, le revenu total du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International est en hausse de 2 %, essentiellement en raison de la progression des revenus de la filiale ABA Bank, atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy. Ces hausses ont été compensées par une baisse des revenus enregistrés dans le secteur des Marchés financiers en raison du ralentissement des activités sur les marchés des capitaux au cours du deuxième trimestre de 2019 et des gains sur investissements moins élevés qu'au deuxième trimestre de 2018.

Le revenu total s'élève à 3 569 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019, contre 3 560 M\$ pour la même période en 2018, une hausse de 9 M\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre, ainsi que par la hausse du revenu net d'intérêts du secteur de Gestion de patrimoine attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts et à l'amélioration des marges sur les dépôts.

Frais autres que d'intérêts

Au deuxième trimestre de 2019, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 026 M\$, en hausse de 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2018. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique principalement par la hausse de la rémunération et avantages du personnel, notamment la rémunération liée à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank, ainsi que par la hausse des frais liés aux investissements technologiques en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 2 052 M\$, en hausse de 2 % par rapport à la période correspondante de 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse des frais d'occupation provenant principalement de l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank, par la croissance des frais liés aux investissements technologiques ainsi que par la hausse des autres frais, notamment les frais de publicité et de relations externes. Ces augmentations ont toutefois été atténuées par la baisse de la rémunération variable en partie attribuable à la diminution des revenus du secteur des Marchés financiers.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le deuxième trimestre de 2019, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 84 M\$ par rapport à 91 M\$ au trimestre correspondant de 2018. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International, essentiellement attribuable à la filiale Credigy, en partie compensée par une hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts aux entreprises et sur les prêts du secteur des Marchés financiers.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 172 M\$, en baisse de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018. Cette diminution s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts aux particuliers, principalement attribuable aux dotations sur les prêts non dépréciés.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 30 avril 2019, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC sont de 627 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 630 M\$ au 31 octobre 2018. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 379 M\$ au 30 avril 2019 comparativement à 404 M\$ au 31 octobre 2018, une baisse de 25 M\$ qui provient essentiellement des prêts aux entreprises. Les prêts DAC bruts s'établissent à 1 263 M\$ au 30 avril 2019, alors qu'ils se chiffraient à 1 576 M\$ au 31 octobre 2018.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre de 2019 totalise 102 M\$ comparativement à 124 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le taux effectif d'imposition du deuxième trimestre de 2019 s'établit à 15 % par rapport à 18 % au trimestre correspondant de 2018. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par des revenus plus élevés de juridictions à taux d'imposition plus faibles et par des revenus de dividendes exonérés d'impôts plus élevés par rapport au trimestre correspondant de 2018.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, le taux effectif d'imposition se chiffre à 17 %, par rapport à 20 % pour la période correspondante de 2018.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles ainsi que la Trésorerie corporative sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018 ⁽¹⁾	Variation %	2019	2018 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	577	547	5	1 166	1 107	5
Revenus autres que d'intérêts	256	248	3	519	503	3
Revenu total	833	795	5	1 685	1 610	5
Frais autres que d'intérêts	452	445	2	910	888	2
Contribution	381	350	9	775	722	7
Dotations aux pertes de crédit	63	57	11	121	115	5
Résultat avant charge d'impôts	318	293	9	654	607	8
Charge d'impôts	84	78	8	174	162	7
Résultat net	234	215	9	480	445	8
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,23 %	2,23 %		2,22 %	2,23 %	
Actif moyen portant intérêts	106 074	100 515	6	105 726	99 950	6
Actif moyen	111 910	105 751	6	111 521	105 172	6
Prêts et acceptations moyens	111 433	105 421	6	111 003	104 818	6
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	357	369	(3)	357	369	(3)
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾ en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,4 %		0,3 %	0,4 %	
Dépôts moyens	60 830	56 646	7	61 116	56 582	8
Ratio d'efficacité	54,3 %	56,0 %		54,0 %	55,2 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

(2) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 234 M\$ au deuxième trimestre de 2019 comparativement à 215 M\$ au deuxième trimestre de 2018, une hausse de 9 %. Le revenu total du secteur a progressé de 38 M\$, ou 5 %, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts de 30 M\$ et de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 8 M\$ au deuxième trimestre de 2019. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises. La marge nette d'intérêts, qui atteint 2,23 % au deuxième trimestre de 2019, est stable par rapport au deuxième trimestre de 2018.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018. Cette augmentation provient essentiellement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de la hausse des revenus sur cartes. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 14 M\$, principalement en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de la hausse des revenus d'acceptations bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, au deuxième trimestre de 2019, sont en hausse de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des frais de soutien aux opérations, notamment les frais d'amortissement liés aux investissements technologiques. Le ratio d'efficacité à 54,3 % pour le deuxième trimestre de 2019 s'améliore de 1,7 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit du secteur de 63 M\$ sont en hausse de 6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018, hausse principalement attribuable à l'augmentation des dotations sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises, atténuée par une légère baisse des dotations sur les prêts aux particuliers.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 480 M\$, en hausse de 8 % par rapport à 445 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le revenu total du secteur a progressé de 5 %. La progression du revenu total des Services aux particuliers s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, d'une hausse des revenus de crédit, des revenus d'acceptations bancaires et des revenus tirés des activités de change. Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 22 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des frais de soutien aux opérations, par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques. La contribution du secteur augmente de 53 M\$ ou 7 %. Le ratio d'efficacité s'améliore de 1,2 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2018, pour s'établir à 54,0 % pour le semestre terminé le 30 avril 2019. Les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises sont en hausse de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la hausse des dotations sur les prêts aux entreprises, atténuée par une diminution des dotations sur les prêts aux particuliers, alors que les dotations sur les créances sur cartes de crédit sont stables comparativement à la période correspondante de 2018.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018 ⁽¹⁾	Variation %	2019	2018 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	112	109	3	240	217	11
Revenus tirés des services tarifés	250	242	3	492	488	1
Revenus tirés des transactions et autres revenus	64	62	3	128	132	(3)
Revenu total	426	413	3	860	837	3
Frais autres que d'intérêts	266	260	2	531	529	–
Contribution	160	153	5	329	308	7
Dotations aux pertes de crédit	–	1		–	1	
Résultat avant charge d'impôts	160	152	5	329	307	7
Charge d'impôts	42	40	5	86	81	6
Résultat net	118	112	5	243	226	8
Actif moyen	6 154	6 094	1	6 326	6 061	4
Prêts et acceptations moyens	4 829	4 669	3	4 871	4 584	6
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	3	1		3	1	
Dépôts moyens	32 486	31 134	4	32 813	31 069	6
Actifs sous administration et sous gestion	549 391	495 422	11	549 391	495 422	11
Ratio d'efficacité	62,4 %	63,0 %		61,7 %	63,2 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 118 M\$ au deuxième trimestre de 2019 comparativement à 112 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 5 %. Le revenu total du secteur de 426 M\$ est en hausse de 13 M\$ comparativement à 413 M\$ au deuxième trimestre de 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse du revenu net d'intérêts attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que par la hausse des revenus tirés des services tarifés qui augmentent de 3 % en raison de la croissance du volume d'actifs sous administration et sous gestion générée par la reprise des cours boursiers au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019. De plus, les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en hausse de 3 %, essentiellement en raison de l'augmentation du volume de transactions au cours du deuxième trimestre de 2019.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2018 et se chiffrent à 266 M\$ au deuxième trimestre de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité, à 62,4 % pour le deuxième trimestre de 2019, s'améliore de 0,6 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit sont négligeables au deuxième trimestre de 2019 et stables par rapport au deuxième trimestre de 2018.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 243 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019 comparativement à 226 M\$ pour la période correspondante de 2018, en hausse de 8 %. Le revenu total du secteur s'établit à 860 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019, par rapport à 837 M\$ pour la même période en 2018. L'augmentation du revenu net d'intérêts et des revenus tirés des services tarifés s'explique par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre. Par ailleurs, les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en baisse de 3 % par rapport au premier semestre de 2018 essentiellement en raison d'un recul du volume de transactions. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 531 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019 par rapport à 529 M\$ pour la même période en 2018, une augmentation qui s'explique par la hausse des frais de soutien aux opérations liés aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité à 61,7 % pour le semestre terminé le 30 avril 2019 s'est amélioré comparativement à 63,2 % pour la période correspondante de 2018. Les dotations aux pertes de crédit sont relativement stables par rapport à la période correspondante de 2018.

Enfin, les actifs sous administration et sous gestion ont augmenté de 54,0 G\$ ou 11 % depuis un an, principalement en raison des entrées nettes dans les diverses solutions et de la reprise des cours boursiers.

Marchés financiers

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018 ⁽²⁾	Variation %	2019	2018 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	124	162	(23)	261	300	(13)
Titres à revenus fixes	65	67	(3)	131	149	(12)
Produits de base et devises	29	36	(19)	77	73	5
	218	265	(18)	469	522	(10)
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	189	169	12	349	350	-
Gains sur investissements et autres	(3)	3		(4)	19	
Revenu total en équivalent imposable	404	437	(8)	814	891	(9)
Frais autres que d'intérêts	179	176	2	354	352	1
Contribution en équivalent imposable	225	261	(14)	460	539	(15)
Dotations aux pertes de crédit	7	2		10	2	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	218	259	(16)	450	537	(16)
Charge d'impôts en équivalent imposable	58	69	(16)	120	143	(16)
Résultat net	160	190	(16)	330	394	(16)
Actif moyen	109 485	104 131	5	106 974	102 954	4
Prêts et acceptations moyens	16 407	14 756	11	16 317	14 384	13
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	3	-		3	-	
Dépôts moyens	28 793	22 827	26	27 933	22 625	23
Ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾	44,3 %	40,3 %		43,5 %	39,5 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 160 M\$ au deuxième trimestre de 2019 comparativement à 190 M\$ au trimestre correspondant de 2018, et le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 404 M\$, contre 437 M\$ au deuxième trimestre de 2018. Les revenus des marchés mondiaux sont en baisse de 18 %, en raison de la diminution de tous les types de revenus, principalement les revenus sur les titres de participation, en baisse de 23 %. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement ont augmenté de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 2018, notamment en raison d'une croissance des activités de crédit. Enfin, des gains sur investissements et autres revenus plus élevés avaient été enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2018.

Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2019 s'établissent à 179 M\$, en hausse de 3 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse des frais de soutien aux opérations et des autres frais, atténuée par la baisse de la rémunération variable résultant de la diminution des revenus. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable s'élève à 44,3 % et se compare à 40,3 % au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 7 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019 alors qu'elles s'élevaient à 2 M\$ au trimestre correspondant de 2018.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, le résultat net du secteur s'établit à 330 M\$, une baisse de 16 % par rapport à la période correspondante de 2018. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 814 M\$ contre 891 M\$ au semestre terminé le 30 avril 2018. Les revenus des marchés mondiaux sont en baisse de 10 % compte tenu de la diminution des revenus sur les titres de participation et sur les titres à revenus fixes qui diminuent de 13 % et 12 %, respectivement, alors que les revenus sur les contrats sur produits de base et devises augmentent de 5 %. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont stables par rapport à la période correspondante de 2018. Enfin, des gains sur investissements et autres revenus plus élevés avaient été enregistrés au premier semestre de 2018.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2019 sont en hausse de 2 M\$ ou 1 % par rapport à la période correspondante de 2018, ce qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable se chiffre à 43,5 % au premier semestre de 2019 comparativement à 39,5 % pour la même période en 2018. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 10 M\$ au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, notamment des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés, alors qu'elles étaient de 2 M\$ au cours du semestre correspondant de 2018.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Revenu total						
Credigy	107	129	(17)	212	246	(14)
ABA Bank	69	45	53	134	88	52
International	2	-		3	1	
	178	174	2	349	335	4
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	42	39	8	78	78	-
ABA Bank	31	22	41	62	42	48
International	1	1	-	2	2	-
	74	62	19	142	122	16
Contribution	104	112	(7)	207	213	(3)
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	12	28	(57)	35	54	(35)
ABA Bank	2	3	(33)	6	6	-
	14	31	(55)	41	60	(32)
Résultat avant charge d'impôts	90	81	11	166	153	8
Charge d'impôts	18	18	-	34	40	(15)
Résultat net	72	63	14	132	113	17
Participations ne donnant pas le contrôle	12	11	9	22	20	10
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	60	52	15	110	93	18
Actif moyen	10 600	9 104	16	10 523	8 938	18
Prêts et créances moyens	8 711	7 856	11	8 760	7 778	13
Prêts dépréciés nets – Phase 3 ⁽¹⁾	16	12	33	16	12	33
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	1 263	1 475	(14)	1 263	1 475	(14)
Dépôts moyens	3 238	1 795	80	2 994	1 661	80
Ratio d'efficacité	41,6 %	35,6 %		40,7 %	36,4 %	

(1) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 72 M\$ au deuxième trimestre de 2019, par rapport à 63 M\$ au trimestre correspondant de 2018, en hausse de 14 %. Le revenu total du secteur se chiffre à 178 M\$ comparativement à 174 M\$ au deuxième trimestre de 2018. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 53 %, qui s'explique par la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts, a été atténuée par une baisse des revenus de la filiale Credigy en raison de la composition du portefeuille de prêts comparativement au trimestre correspondant de 2018.

Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2019 de 74 M\$ augmentent de 12 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. Les dotations aux pertes de crédit totalisent 14 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, par rapport à 31 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une baisse qui provient essentiellement d'une diminution des dotations aux pertes de crédit de la filiale Credigy suite à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 132 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019, par rapport à 113 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le revenu total du secteur se chiffre à 349 M\$, contre 335 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018, une croissance de 4 % qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2019 de 142 M\$ augmentent de 20 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts de la filiale Credigy sont stables. Les dotations aux pertes de crédit du secteur totalisent 41 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019, une baisse de 19 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018 qui s'explique principalement par la diminution des dotations aux pertes de crédit de la filiale Credigy, alors que les dotations aux pertes de crédit de la filiale ABA Bank sont stables.

Le taux effectif d'imposition est en baisse pour le semestre terminé le 30 avril 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 en raison de la réduction du taux d'impôt de la filiale Credigy due à la réforme fiscale américaine.

Autres

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018 ⁽²⁾	2019	2018 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(46)	(31)	(100)	(73)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	55	30	104	83
Revenu total en équivalent imposable	9	(1)	4	10
Frais autres que d'intérêts	55	49	115	125
Contribution en équivalent imposable	(46)	(50)	(111)	(115)
Dotations aux pertes de crédit	–	–	–	–
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(46)	(50)	(111)	(115)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(20)	(17)	(36)	(34)
Perte nette	(26)	(33)	(75)	(81)
Participations ne donnant pas le contrôle	7	14	13	28
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque	(33)	(47)	(88)	(109)
Actif moyen	45 023	42 861	45 924	42 012

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 26 M\$ au deuxième trimestre de 2019, comparativement à une perte nette de 33 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. La variation de la perte nette s'explique principalement par une contribution plus élevée des activités de Trésorerie au cours du deuxième trimestre de 2019. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts sont en hausse, notamment en raison des investissements technologiques liés au plan de transformation de la Banque et au développement des affaires.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, la perte nette s'élève à 75 M\$, comparativement à une perte nette de 81 M\$ pour la période correspondante de 2018. La variation de la perte nette s'explique principalement par la diminution des frais autres que d'intérêts, notamment en raison de la rémunération variable et des avantages du personnel.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 498	12 756	(18)
Valeurs mobilières	78 621	69 783	13
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 193	18 159	(5)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	148 742	146 082	2
Autres	14 052	15 691	(10)
	269 106	262 471	3
Passif et capitaux propres			
Dépôts	179 419	170 830	5
Autres	74 180	76 539	(3)
Dettes subordonnées	772	747	3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	14 342	13 976	3
Participations ne donnant pas le contrôle	393	379	4
	269 106	262 471	3

Actif

Au 30 avril 2019, la Banque a un actif total de 269,1 G\$ comparativement à 262,5 G\$ au 31 octobre 2018, une augmentation de 6,6 G\$ ou 3 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 10,5 G\$ au 30 avril 2019, diminuent de 2,3 G\$ ou 18 % principalement en raison des dépôts auprès d'institutions financières, notamment les dépôts auprès de la Réserve fédérale américaine. Les valeurs mobilières augmentent de 8,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2018, essentiellement en raison de l'augmentation de 7,7 G\$ ou 14 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuable à la hausse des titres de participation de 10,7 G\$ et des titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays de 3,2 G\$. Ces hausses sont atténuées par la baisse des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada de 3,1 G\$ et des titres émis ou garantis par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada de 2,6 G\$. De plus, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 1,1 G\$. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées diminuent de 1,0 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 148,7 G\$ au 30 avril 2019 augmentent de 2,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2018. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018	Au 30 avril 2018
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	77 052	75 773	73 042
Aux particuliers	14 299	15 235	14 987
Créances sur cartes de crédit	2 324	2 325	2 245
Aux entreprises et aux administrations publiques	55 750	53 407	50 256
	149 425	146 740	140 530
Provisions pour pertes de crédit	(683)	(658)	(666)
	148 742	146 082	139 864

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 1,3 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2018. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 0,9 G\$ depuis le 31 octobre 2018 et les créances sur cartes de crédit sont stables comparativement au 31 octobre 2018. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 2,3 G\$ ou 4 % en raison d'une croissance des activités des Services aux entreprises. Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 8,9 G\$ ou 6 % et les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 4,1 G\$ ou 6 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 0,7 G\$ ou 5 % par rapport au 30 avril 2018, en partie attribuable aux activités de la filiale Credigy, et les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 4 %. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en progression de 5,5 G\$ ou 11 % depuis un an, en raison des activités des Services aux entreprises et du financement aux grandes entreprises.

Passif

La Banque a un passif total de 254,4 G\$ au 30 avril 2019 comparativement à 248,1 G\$ au 31 octobre 2018.

Au 30 avril 2019, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 179,4 G\$ comparativement à 170,8 G\$ au 31 octobre 2018, soit une augmentation de 8,6 G\$ provenant essentiellement de la hausse des dépôts des particuliers et des dépôts des entreprises et administrations publiques. Le détail de l'épargne totale des particuliers est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018	Au 30 avril 2018
Bilan			
Dépôts	58 170	55 688	53 969
Hors bilan			
Courtage	136 641	123 458	122 827
Fonds communs de placement	34 407	31 874	32 911
Autres	452	440	457
	171 500	155 772	156 195
Épargne totale des particuliers	229 670	211 460	210 164

Les dépôts des particuliers de 58,2 G\$ au 30 avril 2019 sont en hausse de 2,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2018, et depuis un an, ils ont augmenté de 8 %, essentiellement en raison des initiatives de la Banque pour augmenter ce type de dépôts ainsi que de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Au 30 avril 2019, l'épargne totale des particuliers s'élève à 229,7 G\$, en hausse comparativement à 211,5 G\$ au 31 octobre 2018 et à 210,2 G\$ au 30 avril 2018. Dans l'ensemble, l'épargne hors bilan des particuliers, qui se chiffre à 171,5 G\$ au 30 avril 2019, augmente de 15,3 G\$ ou 10 % depuis un an, en raison d'entrées nettes dans les activités de courtage et de la progression des marchés boursiers.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 116,1 G\$ augmentent de 5,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2018 essentiellement raison des activités de Trésorerie, dont 1,2 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques. Les autres passifs de 74,2 G\$ sont en baisse de 3 % depuis le 31 octobre 2018, en raison d'une diminution de 2,4 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert.

Capitaux propres

Au 30 avril 2019, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque s'établissent à 14,3 G\$, en hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par le résultat net, déduction faite des dividendes, en partie compensé par la variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie. Par ailleurs, les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation ont été atténués par les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et l'incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation.

Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Disposition

Le 9 mai 2019, la Banque a disposé, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 10 680 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) au prix de 12,00 \$ par action, pour un produit brut de 128 M\$. Avant cette transaction, la participation de la Banque dans Fiera Capital s'établissait à 18 % et était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'après la transaction, le pourcentage de participation de la Banque s'établit à 7 %. Un gain sur cession d'actions de Fiera Capital d'environ 75 M\$ (65 M\$ déduction faite des impôts), incluant un gain sur réévaluation à la juste valeur de la participation restante de 30 M\$ (26 M\$ déduction faite des impôts), sera comptabilisé au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats. Après la transaction, la Banque a désigné la participation restante de 7 % comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation habituelle en ce qui touche aux revenus. La Banque présente un volume de prêts de catégorie Alt-A de 414 M\$ au 30 avril 2019 (425 M\$ au 31 octobre 2018). La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 30 avril 2019, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 3 725 M\$ (2 967 M\$ au 31 octobre 2018). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2018. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 41 et 42 du Rapport annuel 2018.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 27 et 28 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat

En mars 2019, la Banque a reçu une proposition écrite (la proposition) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) selon laquelle l'ARC propose d'émettre une nouvelle cotisation à la Banque pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 131 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2014.

Au cours des exercices 2018 et 2017, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour des montants (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) d'environ 130 M\$ et 77 M\$, respectivement, à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet de la proposition et des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite au budget fédéral canadien de 2015.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2014, pour des activités similaires à celles visées par la proposition et les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2019.

Passifs éventuels

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des recours collectifs intentés par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement font maintenant l'objet de certaines procédures en appel dans plusieurs juridictions.

Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2018 aux pages 43 à 51.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BSI) de 1 % établie par le BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres révisé qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, le BSIF a introduit une réserve pour stabilité intérieure (la réserve) pour les BSI. Le niveau de la réserve varie entre 0 % et 2,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et s'établit à 1,75 % au 30 avril 2019. Une BSI qui ne respecte pas la réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le BSIF exige également que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

Enfin, la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 23,25 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque n'entrevoit aucune difficulté pour satisfaire aux exigences TLAC.

Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 30 avril 2019						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
Ratios des fonds propres							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	1,75 %	9,75 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	1,75 %	11,25 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	1,75 %	13,25 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires des fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible dans le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2018, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2018, aux pages 46 et 47. Tel que prévu, la Banque a mis en place plusieurs nouvelles exigences réglementaires au cours du premier semestre de 2019, notamment les règles du *Standardized Approach for measuring Counterparty Credit Risk (SA-CCR)* et le cadre de titrisation révisé.

Selon le cadre de titrisation révisé, le traitement des fonds propres des expositions de titrisation de la Banque dépend du type d'expositions sous-jacentes et des informations disponibles sur ces expositions. La Banque doit utiliser l'approche de titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) si elle est en mesure d'appliquer un modèle fondé sur les notations internes approuvé et a suffisamment d'informations pour calculer les exigences de fonds propres pour toutes les expositions sous-jacentes du portefeuille titrisé. Selon cette approche, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé d'une combinaison d'intrants réglementaires et d'intrants spécifiques à l'exposition de titrisation, tels que l'exigence implicite de fonds propres liée aux expositions sous-jacentes, le niveau de rehaussement de crédit, l'échéance effective, le nombre d'expositions et la perte moyenne en cas de défaut (PCD) pondérée.

Si la Banque ne peut pas utiliser l'approche SEC-IRBA, elle doit se servir de l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) pour les expositions de titrisation dont les notations sont établies à l'externe. Cette approche établit la pondération en fonction des risques sur la base de notations déterminées à l'externe. La Banque utilise les notations établies par Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch ou DBRS, ou une combinaison de ces notations. La Banque utilise l'approche basée sur les évaluations internes (EI) pour les expositions de titrisation non notées liées aux structures d'émission de papier commercial adossé à des actifs dont elle est le promoteur. Si la Banque ne peut pas appliquer l'approche SEC-ERBA ou l'approche EI, elle doit utiliser la formule réglementaire en vertu de l'approche de titrisation standard (SEC-SA). Selon cette approche, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé d'intrants spécifiques à l'exposition de titrisation, tels que l'exigence implicite de fonds propres liée aux expositions sous-jacentes calculées à l'aide de l'approche standard pour risque de crédit, le niveau de rehaussement de crédit et des défaillances.

Si aucune des approches ci-dessus ne peut être utilisée, il faut attribuer une pondération des risques de 1 250 % à l'exposition de titrisation. La Banque peut appliquer une diminution des exigences de fonds propres pour les expositions de titrisation qui respectent les critères du dispositif de titrisations simples, transparentes et comparables (STC). Pour atténuer l'effet du cadre de titrisation révisé, le BSIF a prévu des droits acquis sur le traitement des fonds propres actuel pour un an grâce à un ajustement négatif de l'actif pondéré en fonction des risques. Cet ajustement élimine l'augmentation initiale des pondérations des risques. Le BSIF a également établi des dispositions de transition pour toutes les opérations de titrisation terminées avant le 31 décembre 2018, pour un maximum de deux ans.

Depuis le 1^{er} novembre 2018, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 13 décembre 2018, le CBCB a publié un document consultatif intitulé « Exigences en matière de divulgation au titre du ratio de levier ». Ce document vise à prendre en considération des préoccupations concernant l'habillage du bilan en matière de ratio de levier. La divulgation révisée potentielle doit être appliquée par toutes les banques actives au niveau international et mise en œuvre au plus tard en janvier 2022.

Le 14 janvier 2019, le CBCB a publié une version révisée du document intitulé « *Minimum Capital Requirements for Market Risk* ». La norme finalisée comprend les changements qui étaient proposés dans le document consultatif publié en mars 2018. La date de mise en œuvre proposée est le 1^{er} janvier 2022.

Le 10 avril 2019, le BSIF a publié la version finale de sa ligne directrice B-2 « Limites régissant les expositions importantes pour les banques d'importance systémique intérieure ». Les limites régissant les expositions importantes ont pour but de restreindre le montant maximal des pertes que pourrait encourir une institution confrontée au défaut soudain d'une contrepartie. La nouvelle version de la ligne directrice B-2 resserre les limites régissant les expositions aux banques d'importance systémique mondiale (BISM) et aux autres BISI canadiennes; elle reconnaît les techniques éligibles d'atténuation du risque de crédit en mesurant l'exposition nette plutôt que l'exposition brute et elle réduit les fonds propres éligibles en remplaçant le total des fonds propres par les fonds propres de catégorie 1. Les BISI devront se conformer à la ligne directrice B-2 pour la période débutant le 1^{er} novembre 2019.

Activités de gestion

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, la Banque a complété le rachat de 2 047 200 actions ordinaires au prix de 122 M\$, ce qui a réduit de 17 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 105 M\$ les *Résultats non distribués*. Ce rachat fait partie du programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal des activités de la Banque débuté le 6 juin 2018.

Actions et options d'achat d'actions

	Au 30 avril 2019	
	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	98 000 000	2 450
Actions ordinaires	335 116 246	2 901
Options d'achat d'actions	13 728 085	

Au 24 mai 2019, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 335 191 028 et le nombre d'options en cours est de 13 625 859. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées de la Banque et les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 722 552 000 actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 68,3 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 30 avril 2019.

Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Semestre terminé le 30 avril 2019
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde d'ouverture	8 608
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	44
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	45
Rachat d'actions ordinaires	(122)
Autres surplus d'apport	2
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(494)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 075
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tierces parties	5
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	3
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 ^{er} novembre 2018	(4)
Autres	(55)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	27
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1
Autres	4
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(60)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	4
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽¹⁾	9
Solde de clôture	9 092
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde d'ouverture	2 802
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	2
Solde de clôture	2 804
Total des fonds propres de catégorie 1	11 896
Fonds propres de catégorie 2	
Solde d'ouverture	942
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	1
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	6
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(55)
Solde de clôture	894
Total des fonds propres réglementaires	12 790

(1) Représente la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 5,3 G\$ pour s'établir à 79,0 G\$ au 30 avril 2019, comparativement à 73,7 G\$ au 31 octobre 2018. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et du changement de méthode d'évaluation du risque de crédit de contrepartie (SA-CCR). La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre terminé le				
		30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018		
		Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début		56 699	5 463	62 162	59 476	57 974
Taille du portefeuille		729	860	1 589	1 273	1 629
Qualité du portefeuille		49	7	56	(198)	(203)
Mises à jour des modèles		30	3	33	1 634	(72)
Méthode et politique		–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions		–	–	–	–	–
Variation de change		232	52	284	(23)	148
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin		57 739	6 385	64 124	62 162	59 476
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début				3 964	3 435	4 755
Variation des niveaux de risque ⁽¹⁾				(176)	529	(406)
Mises à jour des modèles				–	–	(914)
Méthode et politique				–	–	–
Acquisitions et cessions				–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin				3 788	3 964	3 435
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début				10 910	10 743	10 539
Variation des niveaux de risque				186	167	204
Acquisitions et cessions				–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin				11 096	10 910	10 743
Actif pondéré en fonction des risques à la fin				79 008	77 036	73 654

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque a mis en place les règles du SA-CCR pour évaluer le risque de crédit de contrepartie selon l'approche standardisée, tel que requis par le CBCB.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,5 %, à 15,1 % et à 16,2 % au 30 avril 2019, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,7 %, de 15,5 % et de 16,8 %, respectivement, au 31 octobre 2018. La baisse du ratio des fonds propres CET1 est essentiellement attribuable à la mise en place des règles du SA-CCR pour l'évaluation du risque de crédit de contrepartie. Le résultat net, déduction faite des dividendes, et les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions ont plus que compensé la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, les rachats d'actions ordinaires effectués au cours du semestre terminé le 30 avril 2019 et les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux mêmes éléments. Enfin, le ratio de levier en date du 30 avril 2019 s'établit à 4,0 %, stable par rapport au 31 octobre 2018.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Fonds propres		
CET1	9 092	8 608
catégorie 1	11 896	11 410
total	12 790	12 352
Actif pondéré en fonction des risques		
pour les fonds propres CET1	79 008	73 654
pour les fonds propres de catégorie 1	79 008	73 670
pour le total des fonds propres	79 008	73 685
Exposition totale	296 118	284 337
Ratios des fonds propres		
CET1	11,5 %	11,7 %
catégorie 1	15,1 %	15,5 %
total	16,2 %	16,8 %
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %

Dividendes

Le 29 mai 2019, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 68 cents par action ordinaire, en hausse de 3 cents ou 4,6 %, payable le 1^{er} août 2019 aux actionnaires inscrits le 25 juin 2019.

Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en assurant une gestion prudente et un équilibre sain entre le rendement obtenu et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2018.

La gestion des risques exige une bonne compréhension de tous les types de risque présents à l'échelle de la Banque. Outre l'assurance qu'elle doit donner que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, la gestion efficace des risques peut servir à contrôler la volatilité des résultats de la Banque. Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables.

Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018, aux pages 52 à 87. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	Autres éléments hors bilan ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	47 063	8 544	–	–	–	55 607	54 213
Crédits rotatifs admissibles	2 581	2 692	–	–	–	5 273	6 276
Particuliers – autres	14 623	1 554	–	–	14	16 191	17 064
	64 267	12 790	–	–	14	77 071	77 553
Autres que particuliers							
Entreprises	53 979	19 109	15 155	6	4 382	92 631	88 527
États souverains	25 509	5 218	33 663	201	153	64 744	73 915
Institutions financières	3 058	427	80 972	1 562	620	86 639	85 109
	82 546	24 754	129 790	1 769	5 155	244 014	247 551
Portefeuille de négociation	–	–	–	11 359	–	11 359	9 620
Titrisation	1 402	–	–	–	3 595	4 997	4 746
Total – Risque de crédit brut	148 215	37 544	129 790	13 128	8 764	337 441	339 470
Approche standardisée	14 293	117	18 780	1 438	217	34 845	32 303
Approche NI avancée	133 922	37 427	111 010	11 690	8 547	302 596	307 167
Total – Risque de crédit brut	148 215	37 544	129 790	13 128	8 764	337 441	339 470

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) L'exposition est présentée selon la méthode SA-CCR depuis le premier trimestre de 2019.

(3) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2019 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Deuxième trimestre 2019 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes sur les positions du bilan et hors bilan liées à la variation des paramètres du marché. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de tenue de marché, de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2019				
	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 498	232	9 980	286	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	63 474	59 768	3 706	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6 633	–	6 633	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	8 514	–	8 514	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 193	–	17 193	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁵⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	148 742	5 530	143 212	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	7 274	6 617	657	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	48	–	48	–	Autres
Autres	6 730	–	–	6 730	
	269 106	72 147	189 943	7 016	
Passifs					
Dépôts	179 419	9 564	169 855	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 854	–	6 854	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 394	15 394	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	20 378	–	20 378	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁵⁾
Instruments financiers dérivés	5 481	4 890	591	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	20 236	4 208	16 028	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	241	–	241	–	Autres
Autres	5 596	24	911	4 661	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	772	–	772	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	254 371	34 080	215 630	4 661	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 756	226	12 269	261	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	55 817	51 575	4 242	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5 668	–	5 668	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	8 298	–	8 298	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	18 159	–	18 159	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	146 082	5 417	140 665	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	8 608	7 625	983	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	64	–	64	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	7 019	–	–	7 019	
	262 471	64 843	190 348	7 280	
Passifs					
Dépôts	170 830	7 187	163 643	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 801	–	6 801	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 780	17 780	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	19 998	–	19 998	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	6 036	4 807	1 229	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	20 100	3 733	16 367	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	186	–	186	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	5 638	21	910	4 707	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	747	–	747	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	248 116	33 528	209 881	4 707	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

(5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

(8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la distribution de la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue suite à la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019				31 janvier 2019		30 avril 2018		30 avril 2018	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(4,0)	(6,4)	(5,1)	(4,4)	(5,7)	(5,4)	(4,2)	(3,9)	(5,4)	(4,0)
Taux de change	(0,5)	(1,0)	(0,8)	(0,6)	(0,9)	(0,9)	(1,0)	(1,2)	(0,8)	(0,9)
Actions	(3,1)	(5,2)	(4,0)	(3,1)	(4,5)	(3,6)	(2,9)	(3,9)	(4,2)	(2,7)
Contrats sur produits de base	(0,5)	(1,5)	(1,0)	(1,1)	(1,2)	(1,3)	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(0,9)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	5,2	4,9	5,9	5,8	4,1	3,7	5,4	4,0
VaR totale de négociation	(4,3)	(7,7)	(5,7)	(4,3)	(6,4)	(5,4)	(5,1)	(6,4)	(6,1)	(4,5)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Semestre terminé le	
	30 avril 2019				31 janvier 2019		30 avril 2018		30 avril 2019	30 avril 2018
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(12,9)	(18,6)	(15,5)	(15,2)	(14,4)	(14,2)	(12,0)	(14,9)	(14,9)	(11,3)
Taux de change	(0,7)	(1,6)	(1,1)	(0,9)	(1,5)	(1,2)	(1,0)	(1,4)	(1,3)	(1,0)
Actions	(4,6)	(9,1)	(6,1)	(5,3)	(8,3)	(7,0)	(2,9)	(3,5)	(7,2)	(2,6)
Contrats sur produits de base	(1,4)	(3,2)	(2,0)	(2,3)	(2,3)	(1,5)	(2,0)	(2,4)	(2,2)	(1,4)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	12,3	12,3	14,6	11,2	6,9	8,5	13,4	7,3
SVaR totale de négociation	(10,0)	(17,0)	(12,4)	(11,4)	(11,9)	(12,7)	(11,0)	(13,7)	(12,2)	(9,0)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

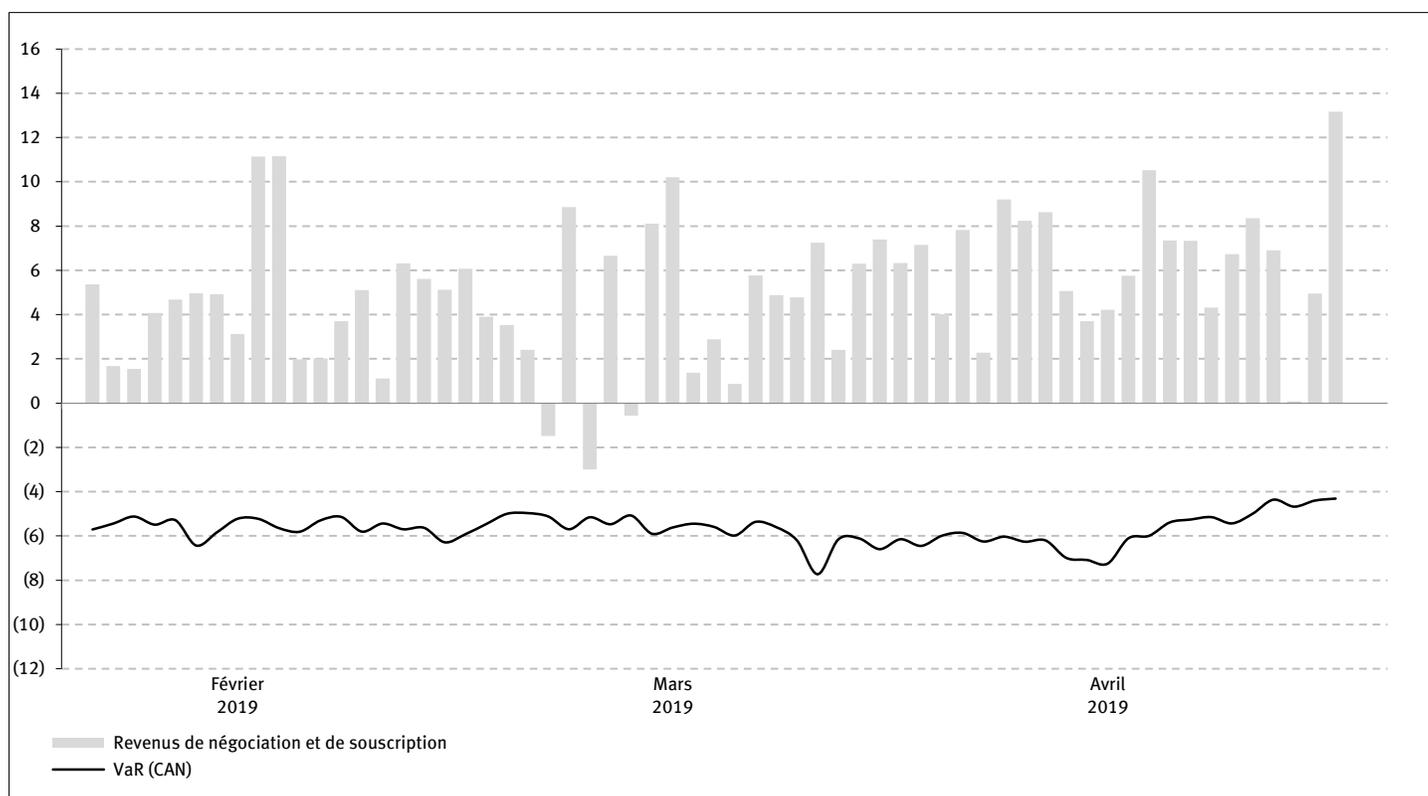
La VaR de négociation moyenne a diminué, passant de 6,4 M\$ à 5,7 M\$ entre le premier et le deuxième trimestre de 2019, certains scénarios étant sortis de la période historique de deux ans de simulations de la VaR. De plus, la SVaR de négociation moyenne est passée de 11,9 M\$ à 12,4 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2019, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du risque de taux d'intérêt.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 95 % des jours du trimestre terminé le 30 avril 2019. Deux jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Ces pertes n'excédaient pas la VaR.

Trimestre terminé le 30 avril 2019

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2019					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(145)	(1)	(146)	39	7	46
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	154	28	182	21	22	43

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2018					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(140)	9	(131)	10	19	29
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	154	17	171	34	8	42

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2018, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018, à la page 75. Depuis le 1^{er} novembre 2018, le fait nouveau en matière de réglementation ci-dessous est également à considérer.

Le 19 décembre 2018, le BSIF a publié une version à l'étude des *Normes de liquidités* avec certains changements concernant le ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR). Cette mise à jour de la ligne directrice exige des institutions qu'elles maintiennent un profil de financement stable relatif à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable devrait réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, d'engendrer des tensions susceptibles de s'étendre à tout le système. Le NSFR limite un recours excessif au financement institutionnel à court terme, encourage une meilleure évaluation du risque de financement pour l'ensemble des postes du bilan et hors bilan et favorise la stabilité du financement. Le 11 avril 2019, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme* (NSFR) qui énonce les exigences de communication du ratio NSFR auxquelles les BSI doivent souscrire. Ces exigences entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020, mais comme le BSIF accorde une année supplémentaire pour instaurer le cadre de communication, elles prendront effet le 1^{er} janvier 2021.

Le 11 avril 2019, le BSIF a également publié la nouvelle version de sa ligne directrice *Normes de liquidités* qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Cette version se distingue de la précédente et fait en sorte que les normes de mesure et de suivi du risque de liquidité reflètent les pratiques optimales à l'heure actuelle.

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. Ce portefeuille se compose de valeurs mobilières extrêmement liquides, pour la plupart émises ou garanties par des gouvernements, et de prêts en espèces assortis d'échéances inférieures à 30 jours. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)					Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 498	–	10 498	3 330	7 168	10 287
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	24 340	18 243	42 583	22 589	19 994	20 825
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	11 659	6 674	18 333	12 298	6 035	6 540
Autres titres de créance	4 968	2 418	7 386	3 172	4 214	5 398
Titres de participation	37 654	30 436	68 090	40 968	27 122	16 611
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 319	–	7 319	4 109	3 210	3 286
Au 30 avril 2019	96 438	57 771	154 209	86 466	67 743	
Au 31 octobre 2018	91 640	57 483	149 123	86 176		62 947

(en millions de dollars canadiens)			Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Actifs liquides non grevés par entité				
Banque Nationale (société mère)			26 926	30 205
Filiales canadiennes			13 248	11 543
Filiales et succursales étrangères			27 569	21 199
			67 743	62 947

(en millions de dollars canadiens)			Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Actifs liquides non grevés par monnaie				
Dollar canadien			36 739	35 838
Dollar américain			17 534	22 663
Autres devises			13 470	4 446
			67 743	62 947

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril 2019				
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 705	–	11 705	2 896	8 809
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	27 308	21 487	48 795	26 746	22 049
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	11 120	7 679	18 799	14 966	3 833
Autres titres de créance	5 320	2 681	8 001	3 416	4 585
Titres de participation	36 102	30 555	66 657	41 760	24 897
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 789	–	7 789	4 576	3 213
	99 344	62 402	161 746	94 360	67 386

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

					Au 30 avril 2019	
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Cédés en nantissement	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour nantissement	Autres ⁽³⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	101	3 229	7 168	–	10 498	1,2
Valeurs mobilières	23 055	–	55 566	–	78 621	8,6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	15 394	1 799	–	17 193	5,7
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	29 564	–	3 210	115 968	148 742	11,0
Instruments financiers dérivés	–	–	–	7 274	7 274	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	655	655	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	609	609	–
Goodwill	–	–	–	1 415	1 415	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 373	1 373	–
Autres actifs	–	–	–	2 726	2 726	–
	52 720	18 623	67 743	130 020	269 106	26,5

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2018	
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Cédés en nantissement	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour nantissement	Autres ⁽³⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	87	2 382	10 287	–	12 756	0,9
Valeurs mobilières	20 787	–	48 996	–	69 783	7,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	17 781	378	–	18 159	6,8
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	28 670	–	3 286	114 126	146 082	10,9
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 608	8 608	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	645	645	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	601	601	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 314	1 314	–
Autres actifs	–	–	–	3 111	3 111	–
	49 544	20 163	62 947	129 817	262 471	26,5

- (1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- (2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- (3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019 est de 141 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
		30 avril 2019	31 janvier 2019
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
1 Total HQLA	s.o.	46 451	48 894
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	40 067	2 850	2 863
3 Dépôts stables	18 454	580	574
4 Dépôts moins stables	21 613	2 270	2 289
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	60 716	37 201	34 163
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	10 553	2 712	2 836
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	43 230	26 583	24 149
8 Dettes non garanties	6 933	7 906	7 178
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	13 467	16 648
10 Exigences supplémentaires dont :	32 448	8 936	9 597
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	7 946	4 084	4 118
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 243	781	1 502
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	23 259	4 071	3 977
14 Autres engagements de crédit contractuels	2 356	632	725
15 Autres engagements de crédit conditionnels	86 639	1 424	1 408
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	64 510	65 404
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	99 258	16 210	16 383
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	7 992	5 258	5 030
19 Autres entrées de trésorerie	8 836	10 123	8 691
20 Total des entrées de trésorerie	116 086	31 591	30 104
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
21 Total des HQLA	s.o.	46 451	48 894
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	32 919	35 300
23 Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾	s.o.	141 %	139 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 30 avril 2019, les actifs liquides de niveau 1 représentent 79 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 30 avril 2019 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Risque de financement

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La Banque maintient un bon équilibre entre ses sources de financement au moyen d'une diversification appropriée de ses véhicules de financement non garantis, de programmes de titrisation et de financement garanti. La Banque diversifie également son financement par devise, par secteur géographique et par échéance. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La composition du bilan de la Banque est bien diversifiée et appuyée par une stratégie de financement. La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux. La Banque vise à financer ses activités bancaires de base au moyen de dépôts de particuliers, d'entreprises et d'administrations publiques ainsi que des programmes de titrisation. Outre les dépôts de base, la Banque reçoit aussi des dépôts non négociables des gouvernements et des grandes entreprises. Les fonds obtenus au moyen du financement institutionnel sont maintenus sous forme d'encaisse et de valeurs mobilières. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2019							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	777	7	5	8	797	–	–	797
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	2 625	1 319	5 169	1 290	10 403	–	–	10 403
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾	442	1 166	1 001	2 546	5 155	4 673	3 506	13 334
Billets structurés de premier rang non garantis	–	134	201	697	1 032	264	4 194	5 490
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 054	532	2 062	3 648	2 644	13 944	20 236
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	1 914	6 425	8 339
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	874	874	–	37	911
Passifs subordonnés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	772	772
	3 844	3 680	6 908	7 477	21 909	9 495	28 878	60 282
Financement garanti	–	1 054	532	2 936	4 522	4 558	20 406	29 486
Financement non garanti	3 844	2 626	6 376	4 541	17 387	4 937	8 472	30 796
	3 844	3 680	6 908	7 477	21 909	9 495	28 878	60 282
Au 31 octobre 2018	1 944	7 261	4 339	5 143	18 687	9 856	28 950	57 493

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2019	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	26	38

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 30 avril 2019, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2018. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2019									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 328	753	28	6	66	10	–	–	2 307	10 498
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	2 109	1 891	658	560	822	3 908	9 980	6 286	37 260	63 474
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	44	18	71	50	41	217	3 598	2 358	236	6 633
Au coût amorti	–	11	787	83	235	1 360	5 468	570	–	8 514
	2 153	1 920	1 516	693	1 098	5 485	19 046	9 214	37 496	78 621
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	4 582	1 347	1 806	89	–	2 114	–	–	7 255	17 193
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	855	1 671	2 040	2 105	2 105	10 265	32 081	2 658	833	54 613
Aux particuliers	323	574	726	840	774	3 612	10 804	3 194	15 891	36 738
Créances sur cartes de crédit									2 324	2 324
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 182	2 918	2 328	2 382	3 170	4 446	13 907	2 497	9 066	48 896
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 278	1 480	96	–	–	–	–	–	–	6 854
Provisions pour pertes de crédit									(683)	(683)
	14 638	6 643	5 190	5 327	6 049	18 323	56 792	8 349	27 431	148 742
Autres										
Instruments financiers dérivés	376	565	303	532	285	728	1 845	2 640	–	7 274
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									655	655
Immobilisations corporelles									609	609
Goodwill									1 415	1 415
Immobilisations incorporelles									1 373	1 373
Autres actifs ⁽¹⁾	517	79	79	124	158	117	9	138	1 505	2 726
	893	644	382	656	443	845	1 854	2 778	5 557	14 052
	29 594	11 307	8 922	6 771	7 656	26 777	77 692	20 341	80 046	269 106

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2019

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 416	1 890	2 904	2 455	2 841	7 086	7 621	2 588	29 369	58 170
Entreprises et administrations publiques	19 255	4 900	7 159	3 463	3 272	7 972	9 699	6 218	54 176	116 114
Institutions de dépôts	1 125	32	441	28	40	–	–	50	3 419	5 135
	21 796	6 822	10 504	5 946	6 153	15 058	17 320	8 856	86 964	179 419
Autres										
Acceptations	5 278	1 480	96	–	–	–	–	–	–	6 854
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	494	301	46	136	80	1 538	4 185	5 430	3 184	15 394
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	4 079	1 315	6 322	2 902	–	–	–	–	5 760	20 378
Instruments financiers dérivés	435	475	231	400	227	731	1 460	1 522	–	5 481
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 054	532	1 046	1 016	2 644	10 376	3 568	–	20 236
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	874	–	37	–	–	911
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	918	33	20	109	71	44	78	343	3 310	4 926
	11 204	4 658	7 247	4 593	2 268	4 957	16 136	10 863	12 254	74 180
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	772	–	772
Capitaux propres	33 000	11 480	17 751	10 539	8 421	20 015	33 456	20 491	14 735	14 735
									113 953	269 106
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	312	856	770	2 208	461	316	16	–	–	4 939
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 747	7 747
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	15	–	–	15	2 431	–	–	–	2 444	4 905
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 161	4 281	4 645	6 034	3 448	3 388	9 150	372	27 082	60 561
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	31	35	52	50	64	229	426	324	–	1 211

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,4 G\$.

(8) Ces montants incluent 44,5 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	9 544	790	41	1	19	10	–	–	2 351	12 756
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 982	1 713	1 043	1 430	1 457	5 638	10 527	5 444	26 583	55 817
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	183	7	66	68	714	1 892	2 502	233	5 668
Au coût amorti	–	10	9	–	730	814	6 162	573	–	8 298
	1 985	1 906	1 059	1 496	2 255	7 166	18 581	8 519	26 816	69 783
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 759	1 242	2 154	271	790	2 151	–	–	3 792	18 159
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	724	950	1 583	2 653	2 105	10 124	32 675	2 085	752	53 651
Aux particuliers	365	395	622	1 070	762	3 914	10 509	3 116	16 604	37 357
Créances sur cartes de crédit									2 325	2 325
Aux entreprises et aux administrations publiques	7 557	2 454	2 246	3 672	2 206	4 244	12 838	2 402	8 987	46 606
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 019	670	112	–	–	–	–	–	–	6 801
Provisions pour pertes de crédit									(658)	(658)
	14 665	4 469	4 563	7 395	5 073	18 282	56 022	7 603	28 010	146 082
Autres										
Instruments financiers dérivés	642	884	718	375	287	951	2 005	2 746	–	8 608
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									645	645
Immobilisations corporelles									601	601
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 314	1 314
Autres actifs ⁽¹⁾	574	108	66	61	131	119	31	54	1 967	3 111
	1 216	992	784	436	418	1 070	2 036	2 800	5 939	15 691
	35 169	9 399	8 601	9 599	8 555	28 679	76 639	18 922	66 908	262 471

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 630	2 324	2 631	2 033	2 785	5 156	8 994	2 327	27 808	55 688
Entreprises et administrations publiques	12 082	9 725	5 587	2 953	1 988	7 017	11 050	5 025	54 894	110 321
Institutions de dépôts	949	541	200	15	263	–	–	50	2 803	4 821
	14 661	12 590	8 418	5 001	5 036	12 173	20 044	7 402	85 505	170 830
Autres										
Acceptations	6 019	670	112	–	–	–	–	–	–	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	1 061	362	201	33	311	1 753	3 729	5 946	4 384	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	6 912	1 981	3 826	1 607	–	–	–	–	5 672	19 998
Instruments financiers dérivés	427	668	288	245	181	856	1 485	1 886	–	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	2 244	226	867	537	3 088	10 072	3 066	–	20 100
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	36	–	–	–	–	874	–	–	–	910
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	548	241	56	20	59	66	63	207	3 654	4 914
	15 003	6 166	4 709	2 772	1 088	6 637	15 349	11 105	13 710	76 539
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	747	–	747
Capitaux propres									14 355	14 355
	29 664	18 756	13 127	7 773	6 124	18 810	35 393	19 254	113 570	262 471
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	78	1 269	540	1 296	688	566	58	–	–	4 495
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 874	7 874
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	2 298	15	–	–	–	–	2 550	4 878
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 394	4 161	3 886	4 988	4 737	3 839	6 777	304	26 708	57 794
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	31	38	58	55	71	247	470	412	–	1 382

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(8) Ces montants incluent 42,9 G\$ révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2018, le Rapport aux actionnaires – Deuxième trimestre 2019 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2018	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques Rapport de gestion États financiers consolidés Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires	8 43 à 87, 98, 101 et 102 Notes 1, 8, 17, 24 et 30	36 17 à 35 Notes 7 et 13 5 à 46
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	52 à 87	
3	Risques principaux et risques émergents	52 et 53	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	44 à 47, 74, 75 et 80	17 à 19, 27, 30 et 67
Gouvernance et gestion des risques			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	56 à 69, 75 à 77	
6	Culture de gestion des risques	56 et 57	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	51, 56 et 57	
8	Tests de tension	43, 57, 64 et 73 à 77	
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	44 à 47	17 à 19
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	49	20
12	Planification en matière de capital	43 à 51	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	51	6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	61 à 64	6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire		6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	50	21
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	60, 63, 64 et 71	33
Liquidité			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	75 à 81	27 à 31
Financement			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	78 et 79	29
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	202 à 206	32 à 35
21	Stratégie de financement et sources de financement	81 à 83	31
Risque de marché			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	69 et 70	24 et 25
23	Facteurs de risque de marché	68, 71 à 74, 190 à 192	25 à 27
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	71 à 73	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	71 à 74	
Risque de crédit			
26	Expositions au risque de crédit	67 et 152 à 163	23 et 54 à 63
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	65 et 120 à 123	
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	98, 101, 102 et 152 à 163	54 à 63
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	65, 66 et 171 à 174	35 à 42, et 27 et 28 ⁽²⁾
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	64 à 66 et 149	20, 24, 25 et 40 à 46
Autres risques			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	54, 55 et 84 à 87	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	84	Aucun

(1) Deuxième trimestre de 2019.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre de 2019 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2018 suite à l'adoption de l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 88 à 92 du Rapport annuel 2018.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 15 le 1^{er} novembre 2018 et de la mise à jour concernant l'adoption de l'IFRS 16 dont il est question ci-après.

IFRS 16 – Contrats de location

La Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement au solde d'ouverture des *Résultats non distribués* au 1^{er} novembre 2019, date de la première application, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et procède à la mise à niveau de son système d'administration des contrats de location ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux processus et contrôles internes nécessaires à l'application de l'IFRS 16.

Communication de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2019, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2019				2018			2017		2018	2017
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	Total	Total	
Revenu total	1 770	1 799	1 814	1 792	1 754	1 806	1 704	1 675	7 166	6 609	
Résultat net	558	552	566	569	547	550	525	518	2 232	2 024	
Résultat par action (\$)											
de base	1,52	1,51	1,53	1,54	1,46	1,48	1,40	1,39	6,01	5,44	
dilué	1,51	1,50	1,52	1,52	1,44	1,46	1,39	1,37	5,94	5,38	
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,65	0,65	0,62	0,62	0,60	0,60	0,58	0,58	2,44	2,28	
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	17,8	17,2	17,8	18,4	18,6	18,7	17,8	18,2	18,4	18,1	
Actif total	269 106	263 355	262 471	257 637	256 259	251 065	245 827	240 072			
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾ selon l'IFRS 9	379	373	404	413	382	371					
Prêts dépréciés nets selon l'IAS 39							206	240			
Par action ordinaire (\$)											
Valeur comptable	35,49	34,85	34,40	33,91	32,64	31,75	31,51	30,84			
Cours de l'action											
haut	63,82	61,80	65,63	64,29	64,08	65,35	62,74	56,44			
bas	60,31	54,97	58,93	61,26	58,69	62,33	55,29	51,77			

(1) Suite à l'adoption de l'IFRS 9, tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC. Selon l'IAS 39, les prêts étaient considérés comme dépréciés selon des critères différents. Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	40
États consolidés des résultats	41
États consolidés du résultat global	42
États consolidés de la variation des capitaux propres	43
États consolidés des flux de trésorerie	44
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	45

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 498	12 756
Valeurs mobilières (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	63 474	55 817
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6 633	5 668
Au coût amorti	8 514	8 298
	78 621	69 783
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 193	18 159
Prêts (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	54 613	53 651
Aux particuliers	36 738	37 357
Créances sur cartes de crédit	2 324	2 325
Aux entreprises et aux administrations publiques	48 896	46 606
	142 571	139 939
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 854	6 801
Provisions pour pertes de crédit	(683)	(658)
	148 742	146 082
Autres		
Instruments financiers dérivés	7 274	8 608
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	655	645
Immobilisations corporelles	609	601
Goodwill	1 415	1 412
Immobilisations incorporelles	1 373	1 314
Autres actifs (note 9)	2 726	3 111
	14 052	15 691
	269 106	262 471
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 5 et 10)	179 419	170 830
Autres		
Acceptations	6 854	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 394	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	20 378	19 998
Instruments financiers dérivés	5 481	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	20 236	20 100
Autres passifs (note 11)	5 837	5 824
	74 180	76 539
Dettes subordonnées	772	747
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque (notes 12 et 14)		
Actions privilégiées	2 450	2 450
Actions ordinaires	2 901	2 822
Surplus d'apport	52	57
Résultats non distribués	8 889	8 472
Autres éléments cumulés du résultat global	50	175
	14 342	13 976
Participations ne donnant pas le contrôle	393	379
	14 735	14 355
	269 106	262 471

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018	2019	2018
Revenus d'intérêts				
Prêts	1 583	1 364	3 187	2 688
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	307	229	539	386
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	45	36	82	71
Valeurs mobilières au coût amorti	52	42	105	78
Dépôts auprès d'institutions financières	69	47	139	93
	2 056	1 718	4 052	3 316
Frais d'intérêts				
Dépôts	831	595	1 671	1 144
Passifs relatifs à des créances cédées	108	100	214	199
Dettes subordonnées	6	6	12	6
Autres	169	132	350	248
	1 114	833	2 247	1 597
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	942	885	1 805	1 719
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	82	75	143	178
Commissions de courtage en valeurs mobilières	46	47	90	101
Revenus des fonds communs de placement	112	106	218	217
Revenus des services fiduciaires	149	146	296	291
Revenus de crédit	99	97	201	194
Revenus sur cartes	48	36	89	76
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	63	68	131	136
Revenus (pertes) de négociation	105	164	333	392
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	25	19	57	47
Revenus d'assurances, montant net	28	29	62	60
Revenus de change, autres que de négociation	22	24	46	46
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	7	5	15	12
Autres	42	53	83	91
	828	869	1 764	1 841
Revenu total	1 770	1 754	3 569	3 560
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	84	91	172	178
	1 686	1 663	3 397	3 382
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	607	601	1 223	1 232
Frais d'occupation	63	60	125	118
Technologie	172	153	333	314
Communications	16	17	32	33
Honoraires professionnels	57	56	119	116
Autres	111	105	220	203
	1 026	992	2 052	2 016
Résultat avant charge d'impôts	660	671	1 345	1 366
Charge d'impôts	102	124	235	269
Résultat net	558	547	1 110	1 097
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés	29	26	58	48
Actionnaires ordinaires	510	496	1 017	1 001
Actionnaires de la Banque	539	522	1 075	1 049
Participations ne donnant pas le contrôle	19	25	35	48
	558	547	1 110	1 097
Résultat par action (en dollars) (note 17)				
de base	1,52	1,46	3,03	2,94
dilué	1,51	1,44	3,01	2,90
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	0,65	0,60	1,30	1,20

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net	558	547	1 110	1 097
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	50	78	42	(3)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(14)	(21)	(13)	(1)
	36	57	29	(4)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	16	(9)	24	(5)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(13)	(3)	(23)	(2)
	3	(12)	1	(7)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(51)	–	(145)	11
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(3)	(11)	(12)	(21)
	(54)	(11)	(157)	(10)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	(1)	4	1
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	13	(3)	(39)	33
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	(3)	(5)	–
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(58)	19	(5)	(7)
	(44)	13	(49)	26
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(56)	46	(172)	6
Résultat global	502	593	938	1 103
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires de la Banque	480	564	901	1 056
Participations ne donnant pas le contrôle	22	29	37	47
	502	593	938	1 103

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018	2019	2018
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(1)	–	2	–
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(4)	(5)	(4)	1
	(5)	(5)	(2)	1
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	(4)	9	(2)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	–	(8)	1
	2	(4)	1	(1)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(18)	–	(52)	4
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(2)	(5)	(5)	(8)
	(20)	(5)	(57)	(4)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	–	1	–
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	5	(1)	(14)	12
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(1)	(2)	–
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(21)	7	(2)	(3)
	(38)	(9)	(75)	5

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018
Actions privilégiées au début (note 12)	2 450	2 050
Émission d'actions privilégiées, série 40	–	300
Rachat d'actions privilégiées, série 28, à des fins d'annulation	–	(200)
Actions privilégiées à la fin	2 450	2 150
Actions ordinaires au début (note 12)	2 822	2 768
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	51	92
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(17)	(25)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	45	33
Actions ordinaires à la fin	2 901	2 868
Surplus d'apport au début	57	58
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	6	6
Options d'achat d'actions levées	(7)	(12)
Autres	(4)	–
Surplus d'apport à la fin	52	52
Résultats non distribués au début	8 472	7 706
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 ^{er} novembre 2018 (IFRS 9 le 1 ^{er} novembre 2017)	(4)	(139)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 075	1 049
Dividendes sur actions privilégiées (note 12)	(58)	(48)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(436)	(409)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 12)	(105)	(159)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	–	(6)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(39)	33
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5)	–
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(5)	(7)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(6)	–
Autres	–	(2)
Résultats non distribués à la fin	8 889	8 018
Autres éléments cumulés du résultat global au début	175	168
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 le 1 ^{er} novembre 2017	–	(10)
Écart de change, montant net	27	(4)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	(7)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(157)	(9)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	4	1
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	50	139
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	14 342	13 227
Participations ne donnant pas le contrôle au début	379	808
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 le 1 ^{er} novembre 2017	–	(16)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	35	48
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	(1)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(23)	(58)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	393	781
Capitaux propres	14 735	14 008

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 30 avril 2019	Au 30 avril 2018
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	41	(17)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14	22
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(6)	137
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	(3)
	50	139

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	1 110	1 097
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	172	178
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	167	146
Impôts différés	18	16
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(57)	(47)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(15)	(12)
Charge au titre des options d'achat d'actions	6	6
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(7 657)	(7 140)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	966	3 153
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(2 658)	(3 418)
Dépôts	8 589	8 103
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(2 386)	(2 536)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	380	4 878
Instruments financiers dérivés, montant net	779	(312)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(62)	(87)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(166)	(139)
Autres éléments	33	(889)
	(781)	2 997
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions privilégiées	-	300
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	-	(200)
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	89	113
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(122)	(184)
Émission de dette subordonnée	-	750
Frais d'émission d'actions	-	(6)
Dividendes versés	(488)	(452)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(23)	(58)
	(544)	263
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achats de valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5 405)	(2 012)
Échéances de valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	52	10
Cessions de valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 546	1 935
Achats de valeurs mobilières au coût amorti	(878)	(1 303)
Échéances de valeurs mobilières au coût amorti	507	141
Cessions de valeurs mobilières au coût amorti	166	14
Variation nette des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple	-	66
Variation nette des immobilisations corporelles	(61)	(116)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(173)	(135)
	(1 246)	(1 400)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	313	287
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 258)	2 147
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	12 756	8 801
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	10 498	10 948
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	2 270	1 623
Intérêts et dividendes reçus	4 014	3 255
Impôts payés sur le résultat	189	314

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 3,3 G\$ au 30 avril 2019 (2,5 G\$ au 31 octobre 2018) pour lequel il y a des restrictions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	45	Note 12	Capital-actions	66
Note 2	Modifications de méthodes comptables	45	Note 13	Informations sur le capital	67
Note 3	Modifications futures de méthodes comptables	46	Note 14	Paievements fondés sur des actions	67
Note 4	Juste valeur des instruments financiers	47	Note 15	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	68
Note 5	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	52	Note 16	Impôts sur le résultat	68
Note 6	Valeurs mobilières	53	Note 17	Résultat par action	69
Note 7	Prêts et provisions pour pertes de crédit	54	Note 18	Passifs éventuels	69
Note 8	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	64	Note 19	Informations sectorielles	70
Note 9	Autres actifs	65	Note 20	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	71
Note 10	Dépôts	65			
Note 11	Autres passifs	65			

Note 1 – Mode de présentation

Le 29 mai 2019, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1^{er} novembre 2018 suite à l'adoption de l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

La Banque a adopté l'IFRS 15 le 1^{er} novembre 2018 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Tel que permis par l'IFRS 15, la Banque n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs et la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2018. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a adopté l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace les normes et interprétations sur la comptabilisation des revenus. Le champ d'application de l'IFRS 15 n'inclut pas les revenus tirés des contrats de location, des contrats d'assurance et des instruments financiers. Les commissions perçues, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, entrent dans le champ d'application de l'IFRS 9 – *Instruments financiers*, et sont donc exclues de celui de l'IFRS 15. L'adoption de cette norme n'a pas d'incidence sur la plupart des revenus de la Banque, y compris le revenu net d'intérêts.

L'IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation des revenus tirés de contrats conclus avec des clients. La nouvelle comptabilisation des revenus s'appuie sur une approche fondée sur le contrôle, qui est différente de celle fondée sur les risques et les avantages des IFRS antérieures. Le principe fondamental de l'IFRS 15 est de comptabiliser les revenus de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Par conséquent, les revenus sont comptabilisés quand l'obligation de prestation est remplie, c'est-à-dire lors du transfert du contrôle des biens ou des services promis au client. Le transfert du contrôle a lieu lorsque le client a la capacité de décider de l'utilisation des biens ou des services et d'en obtenir les avantages. Une obligation de prestation peut être remplie à un moment précis ou progressivement. Pour les obligations de prestation remplies progressivement, les revenus sont comptabilisés progressivement.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

La Banque doit aussi déterminer si son obligation de prestation consiste à fournir elle-même le service ou à prendre des dispositions pour qu'une autre partie le fournisse. Autrement dit, elle doit établir si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire. Une entité qui agit pour son propre compte peut remplir elle-même son obligation de prestation qui est de fournir le bien ou le service spécifié ou embaucher un tiers afin qu'il remplisse pour elle une partie ou l'intégralité de l'obligation de prestation. L'entité qui agit pour son propre compte obtient le contrôle du bien ou du service fourni par un tiers avant que ce bien ou ce service soit fourni au client. Une telle entité assume également la responsabilité première de fournir comme promis le bien ou le service au client. Si la Banque agit pour son propre compte, les revenus sont comptabilisés sur une base brute, ce qui correspond au montant de contrepartie auquel elle s'attend à avoir droit. Si la Banque agit comme mandataire, les revenus sont alors comptabilisés après déduction des frais de service et des autres coûts engagés relatifs à la commission et aux honoraires perçus.

La Banque a choisi d'appliquer la norme selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement au solde d'ouverture des *Résultats non distribués*, sans retraiter les données comparatives. L'adoption de l'IFRS 15 a donné lieu à une diminution de 4 M\$ du solde d'ouverture des *Résultats non distribués* le 1^{er} novembre 2018.

Les principales méthodes de constatation des revenus pour les flux de revenus entrant dans le champ d'application de l'IFRS 15 sont les suivantes.

Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils

Les commissions de prise ferme et les honoraires de services-conseils comprennent les frais de souscription, les honoraires de services-conseils financiers et les commissions de syndication de prêts. Ces commissions et honoraires sont surtout perçus par le secteur des Marchés financiers et sont comptabilisés à un moment précis, soit à la réalisation satisfaisante de la prestation. Les honoraires de services-conseils financiers sont perçus en échange de conseils fournis à des clients en matière de fusions et d'acquisitions et de restructuration financière. Les commissions de syndication de prêts sont les commissions reçues à titre de mandataire ou de prêteur principal responsable de la structuration, de l'organisation et de l'administration d'une syndication de prêts; elles sont constatées dans les *Revenus autres que d'intérêts*, sauf si le rendement du prêt retenu par la Banque est inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif et l'amortissement est comptabilisé dans les *Revenus d'intérêts* sur la durée du prêt.

Commissions de courtage en valeurs mobilières

Les commissions de courtage en valeurs mobilières sont perçues par le secteur de Gestion de patrimoine et sont comptabilisées à un moment précis, au moment où la transaction est effectuée.

Revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires

Les revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires comprennent les honoraires de gestion et d'administration. Ces honoraires sont perçus par le secteur de Gestion de patrimoine. Les honoraires de gestion sont calculés principalement en fonction des actifs sous gestion et sont comptabilisés au cours de la période où les services sont rendus. Les honoraires d'administration sont généralement fonction des actifs sous administration ou sous gestion et sont aussi comptabilisés au cours de la période où les services sont rendus.

Revenus sur cartes

Les revenus sur cartes sont perçus par le secteur des Particuliers et Entreprises et comprennent les frais de carte, notamment les frais annuels et transactionnels, ainsi que les frais d'interchange. Ces derniers sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de carte sont comptabilisés à la date de la transaction, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'année. Les coûts des programmes de récompenses sont comptabilisés à titre de réduction des frais de carte.

Revenus de crédit et frais d'administration sur les dépôts et les paiements

Les revenus de crédit et les frais d'administration sur les dépôts et les paiements sont perçus par les secteurs des Particuliers et Entreprises, des Marchés financiers et du Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les revenus de crédit sont généralement comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis. Les frais d'administration sur les dépôts et les paiements incluent les honoraires relatifs aux activités de gestion des comptes et les frais d'administration basés sur les transactions. Les honoraires relatifs aux activités de gestion des comptes sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis tandis que les frais d'administration basés sur les transactions sont comptabilisés à un moment précis dans le temps, soit lorsque la transaction est effectuée.

Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 15 le 1^{er} novembre 2018 et de la mise à jour concernant l'adoption de l'IFRS 16 dont il est question ci-après.

IFRS 16 – Contrats de location

La Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement au solde d'ouverture des *Résultats non distribués* au 1^{er} novembre 2019, date de la première application, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et procède à la mise à niveau de son système d'administration des contrats de location ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux processus et contrôles internes nécessaires à l'application de l'IFRS 16.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

								Au 30 avril 2019	
				Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur			
		Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers									
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières									
		–	–	–	–	10 498	10 498	10 498	10 498
Valeurs mobilières									
		60 122	3 352	6 261	372	8 514	8 566	78 621	78 673
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées									
		–	413	–	–	16 780	16 780	17 193	17 193
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions									
		6 263	–	–	–	142 479	142 975	148 742	149 238
Autres									
Instruments financiers dérivés									
		7 274	–	–	–	–	–	7 274	7 274
Autres actifs									
		–	–	–	–	1 295	1 295	1 295	1 295
Passifs financiers									
Dépôts									
		–	10 957			168 462 ⁽¹⁾	168 946	179 419	179 903
Autres									
Acceptations									
		–	–			6 854	6 854	6 854	6 854
Engagements afférents à des titres vendus à découvert									
		15 394	–			–	–	15 394	15 394
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées									
		–	–			20 378	20 378	20 378	20 378
Instruments financiers dérivés									
		5 481	–			–	–	5 481	5 481
Passifs relatifs à des créances cédées									
		–	7 256			12 980	13 049	20 236	20 305
Autres passifs									
		24	–			3 304	3 305	3 328	3 329
Dettes subordonnées									
		–	–			772	764	772	764

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2018

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net		
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	-	-	-	12 756	12 756	12 756	12 756
Valeurs mobilières	51 927	3 890	5 317	351	8 298	8 237	69 783	69 722
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	479	-	-	17 680	17 680	18 159	18 159
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	6 108	-	-	-	139 974	139 551	146 082	145 659
Autres								
Instruments financiers dérivés	8 608	-	-	-	-	-	8 608	8 608
Autres actifs	-	-	-	-	1 804	1 804	1 804	1 804
Passifs financiers								
Dépôts	-	10 126			160 704 ⁽¹⁾	160 938	170 830	171 064
Autres								
Acceptations	-	-			6 801	6 801	6 801	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 780	-			-	-	17 780	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-			19 998	19 998	19 998	19 998
Instruments financiers dérivés	6 036	-			-	-	6 036	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées	-	7 714			12 386	12 361	20 100	20 075
Autres passifs	21	-			3 163	3 152	3 184	3 173
Dettes subordonnées	-	-			747	734	747	734

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur le 30 avril 2019 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, 4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (45 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 6 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 30 avril 2018). De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, 8 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 (8 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 30 avril 2018). Au cours des semestres terminés les 30 avril 2019 et 2018, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2019			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 775	9 729	–	11 504
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 990	–	7 990
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 929	813	–	3 742
Autres titres de créance	–	2 931	25	2 956
Titres de participation	36 106	853	323	37 282
	40 810	22 316	348	63 474
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	224	3 620	–	3 844
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 809	–	1 809
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	173	–	–	173
Autres titres de créance	–	435	–	435
Titres de participation	–	139	233	372
	397	6 003	233	6 633
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées				
	–	413	–	413
Prêts				
	–	5 877	386	6 263
Autres				
Instruments financiers dérivés	93	7 164	17	7 274
	41 300	41 773	984	84 057
Passifs financiers				
Dépôts				
	–	11 112	8	11 120
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 938	4 456	–	15 394
Instruments financiers dérivés	155	5 314	12	5 481
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 256	–	7 256
Autres passifs	–	24	–	24
	11 093	28 162	20	39 275

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Au 31 octobre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 469	9 130	–	14 599
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	10 628	–	10 628
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	314	249	–	563
Autres titres de créance	–	3 391	25	3 416
Titres de participation	25 928	395	288	26 611
	31 711	23 793	313	55 817
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	265	2 320	–	2 585
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 184	–	2 184
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	123	–	–	123
Autres titres de créance	–	425	–	425
Titres de participation	–	118	233	351
	388	5 047	233	5 668
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	479	–	479
Prêts	–	5 722	386	6 108
Autres				
Instruments financiers dérivés	97	8 491	20	8 608
	32 196	43 532	952	76 680
Passifs financiers				
Dépôts	–	10 210	11	10 221
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 524	5 256	–	17 780
Instruments financiers dérivés	211	5 798	27	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 714	–	7 714
Autres passifs	–	21	–	21
	12 735	28 999	38	41 772

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le semestre terminé le 30 avril 2019.

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Semestre terminé le 30 avril 2019				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2018	313	233	386	(7)	(11)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	36	–	10	14	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	37	–	–	–	–
Ventes	(38)	–	–	–	–
Émissions	–	–	3	–	–
Règlements et autres	–	–	(13)	3	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(10)	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	5	3
Juste valeur au 30 avril 2019	348	233	386	5	(8)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2019 ⁽³⁾	29	–	10	14	–

	Semestre terminé le 30 avril 2018				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2017	184	158	428	20	(1)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	28	–	14	(5)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	10	75	–	–	–
Ventes	(15)	–	–	–	–
Émissions	–	–	4	–	–
Règlements et autres	–	–	(38)	(4)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(1)	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(4)	1
Juste valeur au 30 avril 2018	207	233	408	6	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2018 ⁽⁵⁾	9	–	14	(5)	–

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 60 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 53 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 37 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 18 M\$.

Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et certains engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit sur les prêts dans la mesure où ceux-ci sont entièrement garantis. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 30 avril 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2019	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	3 352	28	71	5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	413	–	–	–
	3 765	28	71	5
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	10 957	(514)	(725)	(132)
Passifs relatifs à des créances cédées	7 256	(44)	(147)	(58)
	18 213	(558)	(872)	(190)

	Valeur comptable au 30 avril 2018	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2018	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2018	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	4 391	(1)	(39)	(76)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	416	–	–	–
	4 807	(1)	(39)	(76)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	9 183	122	161	130
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	311	–	–	–
Passifs relatifs à des créances cédées	7 909	12	103	17
	17 403	134	264	147

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 79 M\$ (un gain de 26 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2018). Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, cette variation donne lieu à une perte de 7 M\$ (une perte de 10 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 6 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 30 avril 2019 et au 31 octobre 2018, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe principalement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 30 avril 2019			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 816	29	(1)	3 844
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 771	38	–	1 809
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	172	1	–	173
Autres titres de créance	425	11	(1)	435
Titres de participation	384	1	(13)	372
	6 568	80	(15)	6 633

	Au 31 octobre 2018			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 624	1	(40)	2 585
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 196	22	(34)	2 184
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	123	–	–	123
Autres titres de créance	434	1	(10)	425
Titres de participation	356	–	(5)	351
	5 733	24	(89)	5 668

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant négligeable au 30 avril 2019 et au 31 octobre 2018, sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, des revenus de dividendes de 10 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (8 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018), dont des montants négligeables pour les placements qui ont été vendus au cours des semestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

	Semestre terminé le 30 avril 2019			Semestre terminé le 30 avril 2018		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	233	118	351	158	122	280
Variation de la juste valeur	–	(7)	(7)	–	–	–
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	51	51	75	26	101
Cessions ⁽¹⁾	–	(23)	(23)	–	(26)	(26)
Juste valeur à la fin	233	139	372	233	122	355

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Note 6 – Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	4 999	4 952
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 860	1 680
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	78	21
Autres titres de créance	1 578	1 646
Valeur comptable brute	8 515	8 299
Provisions pour pertes de crédit	1	1
Valeur comptable	8 514	8 298

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des semestres terminés les 30 avril 2019 et 2018, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 166 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019 (14 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018) et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant négligeable dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats pour les semestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 30 avril 2019 et au 31 octobre 2018 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter aux tableaux « Cotes internes de risque de défaut » aux pages 62 et 63 de la section « Gestion du risque de crédit » du Rapport annuel 2018.

Au 30 avril 2019

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	20 230	–	–	–	–	20 230
Bon	14 794	4	–	–	–	14 798
Satisfaisant	8 381	305	–	–	–	8 686
À signaler	399	460	–	–	–	859
Faible	109	271	–	–	–	380
Défaut	–	–	114	–	–	114
Approche NI avancée	43 913	1 040	114	–	–	45 067
Approche standardisée	3 117	22	26	429	5 952	9 546
Valeur comptable brute	47 030	1 062	140	429	5 952	54 613
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	34	11	23	(60)	–	8
Valeur comptable	46 996	1 051	117	489	5 952	54 605
Aux particuliers						
Excellent	13 702	1	–	–	–	13 703
Bon	10 145	59	–	–	–	10 204
Satisfaisant	5 331	1 189	–	–	–	6 520
À signaler	464	683	–	–	–	1 147
Faible	109	198	–	–	–	307
Défaut	–	–	145	–	–	145
Approche NI avancée	29 751	2 130	145	–	–	32 026
Approche standardisée	3 746	110	24	832	–	4 712
Valeur comptable brute	33 497	2 240	169	832	–	36 738
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	64	104	71	(1)	–	238
Valeur comptable	33 433	2 136	98	833	–	36 500
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	428	–	–	–	–	428
Bon	289	–	–	–	–	289
Satisfaisant	838	29	–	–	–	867
À signaler	317	268	–	–	–	585
Faible	14	113	–	–	–	127
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 886	410	–	–	–	2 296
Approche standardisée	28	–	–	–	–	28
Valeur comptable brute	1 914	410	–	–	–	2 324
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	25	105	–	–	–	130
Valeur comptable	1 889	305	–	–	–	2 194
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	4 306	–	–	–	104	4 410
Bon	24 418	3	–	–	54	24 475
Satisfaisant	19 839	701	–	–	82	20 622
À signaler	1 274	1 356	–	–	–	2 630
Faible	25	223	–	–	–	248
Défaut	–	–	285	–	–	285
Approche NI avancée	49 862	2 283	285	–	240	52 670
Approche standardisée	2 973	1	33	2	71	3 080
Valeur comptable brute	52 835	2 284	318	2	311	55 750
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	50	102	154	1	–	307
Valeur comptable	52 785	2 182	164	1	311	55 443
Total des prêts						
Valeur comptable brute	135 276	5 996	627	1 263	6 263	149 425
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	173	322	248	(60)	–	683
Valeur comptable	135 103	5 674	379	1 323	6 263	148 742

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2018

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	19 035	–	–	–	–	19 035
Bon	14 928	10	–	–	–	14 938
Satisfaisant	8 838	348	–	–	–	9 186
À signaler	421	621	–	–	–	1 042
Faible	81	300	–	–	–	381
Défaut	–	–	128	–	–	128
Approche NI avancée	43 303	1 279	128	–	–	44 710
Approche standardisée	2 546	27	23	487	5 858	8 941
Valeur comptable brute	45 849	1 306	151	487	5 858	53 651
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	31	13	21	(64)	–	1
Valeur comptable	45 818	1 293	130	551	5 858	53 650
Aux particuliers						
Excellent	13 625	2	–	–	–	13 627
Bon	10 089	52	–	–	–	10 141
Satisfaisant	5 430	902	–	–	–	6 332
À signaler	456	694	–	–	–	1 150
Faible	91	204	–	–	–	295
Défaut	–	–	137	–	–	137
Approche NI avancée	29 691	1 854	137	–	–	31 682
Approche standardisée	4 421	140	27	1 087	–	5 675
Valeur comptable brute	34 112	1 994	164	1 087	–	37 357
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	71	120	71	(3)	–	259
Valeur comptable	34 041	1 874	93	1 090	–	37 098
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	416	–	–	–	–	416
Bon	306	–	–	–	–	306
Satisfaisant	888	37	–	–	–	925
À signaler	294	249	–	–	–	543
Faible	12	96	–	–	–	108
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 916	382	–	–	–	2 298
Approche standardisée	27	–	–	–	–	27
Valeur comptable brute	1 943	382	–	–	–	2 325
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	24	105	–	–	–	129
Valeur comptable	1 919	277	–	–	–	2 196
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	4 736	–	–	–	111	4 847
Bon	24 005	6	–	–	55	24 066
Satisfaisant	18 986	1 068	–	–	84	20 138
À signaler	493	758	–	–	–	1 251
Faible	55	121	–	–	–	176
Défaut	–	–	276	–	–	276
Approche NI avancée	48 275	1 953	276	–	250	50 754
Approche standardisée	2 611	1	39	2	–	2 653
Valeur comptable brute	50 886	1 954	315	2	250	53 407
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	48	86	134	1	–	269
Valeur comptable	50 838	1 868	181	1	250	53 138
Total des prêts						
Valeur comptable brute	132 790	5 636	630	1 576	6 108	146 740
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	174	324	226	(66)	–	658
Valeur comptable	132 616	5 312	404	1 642	6 108	146 082

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 30 avril 2019 et au 31 octobre 2018 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 30 avril 2019				Au 31 octobre 2018			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	11 636	5	–	11 641	11 440	9	–	11 449
Bon	2 406	11	–	2 417	2 450	13	–	2 463
Satisfaisant	929	153	–	1 082	969	117	–	1 086
À signaler	78	81	–	159	79	77	–	156
Faible	2	14	–	16	2	13	–	15
Défaut	–	–	4	4	–	–	2	2
Autres que particuliers								
Excellent	9 155	–	–	9 155	5 881	–	–	5 881
Bon	15 648	2	–	15 650	13 570	–	–	13 570
Satisfaisant	4 729	280	–	5 009	4 302	353	–	4 655
À signaler	165	210	–	375	133	142	–	275
Faible	2	19	–	21	3	6	–	9
Défaut	–	–	4	4	–	–	4	4
Approche NI avancée	44 750	775	8	45 533	38 829	730	6	39 565
Approche standardisée	5 778	–	9	5 787	6 434	–	5	6 439
Exposition totale	50 528	775	17	51 320	45 263	730	11	46 004
Provisions pour pertes de crédit	42	20	–	62	38	15	1	54
Exposition totale, déduction faite des provisions	50 486	755	17	51 258	45 225	715	10	45 950

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 30 avril 2019				Au 31 octobre 2018			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	54	91	26	31	105	102	27	36
De 61 à 90 jours	38	41	15	24	41	59	13	41
Plus de 90 jours ⁽³⁾	–	–	27	–	–	–	27	–
	92	132	68	55	146	161	67	77

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 30 avril 2019			Au 31 octobre 2018		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	140	23	117	151	21	130
Aux particuliers	169	71	98	164	71	93
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	318	154	164	315	134	181
	627	248	379	630	226	404
Prêts – DAC	1 263	(60)	1 323	1 576	(66)	1 642
	1 890	188	1 702	2 206	160	2 046

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 30 avril 2019					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	7	3	(2)	–	–	8
Aux particuliers	251	28	(48)	–	7	238
Créances sur cartes de crédit	127	25	(25)	–	3	130
Aux entreprises et aux administrations publiques	246	26	(5)	–	5	272
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	33	2	–	–	–	35
	664	84	(80)	–	15	683
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	4	(1)	–	–	–	3
Engagements inutilisés	56	1	–	–	–	57
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	62	–	–	–	–	62
	728	84	(80)	–	15	747

	Trimestre terminé le 30 avril 2018					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2018
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2018	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	27	(1)	(2)	–	(1)	23
Aux particuliers	260	51	(49)	(5)	9	266
Créances sur cartes de crédit	130	24	(25)	–	3	132
Aux entreprises et aux administrations publiques	233	12	(8)	(13)	4	228
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	13	4	–	–	–	17
	663	90	(84)	(18)	15	666
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	–	–	–	–	3
Engagements inutilisés	47	–	–	–	–	47
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	1	1	–	–	–	2
	51	1	–	–	–	52
	716	91	(84)	(18)	15	720

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 43 M\$ (39 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2018).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2019 et 2018, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Semestre terminé le 30 avril 2019					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2018	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	1	10	(3)	–	–	8
Aux particuliers	259	69	(105)	–	15	238
Créances sur cartes de crédit	129	45	(50)	–	6	130
Aux entreprises et aux administrations publiques	249	25	(7)	–	5	272
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	20	15	–	–	–	35
	658	164	(165)	–	26	683
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	–	–	–	–	3
Engagements inutilisés	49	8	–	–	–	57
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	54	8	–	–	–	62
	714	172	(165)	–	26	747

	Semestre terminé le 30 avril 2018					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2018
	Provisions pour pertes de crédit au 1 ^{er} novembre 2017	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	3	(2)	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	18	10	(5)	–	–	23
Aux particuliers	261	93	(90)	(5)	7	266
Créances sur cartes de crédit	128	47	(50)	–	7	132
Aux entreprises et aux administrations publiques	250	35	(45)	(13)	1	228
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16	1	–	–	–	17
	673	186	(190)	(18)	15	666
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	–	–	–	–	3
Engagements inutilisés	54	(7)	–	–	–	47
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	1	1	–	–	–	2
	58	(6)	–	–	–	52
	735	178	(190)	(18)	15	720

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du semestre terminé le 30 avril 2019 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 84 M\$ (74 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2019 et 2018, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 30 avril 2019					Trimestre terminé le 30 avril 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au 31 janvier 2019	32	12	23	(60)	7	26	12	19	(30)	27
Créations ou acquisitions	5	-	-	-	5	3	-	-	-	3
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	4	(3)	(1)	-	-	2	(2)	-	-	-
Vers la phase 2	-	1	(1)	-	-	-	1	(1)	-	-
Vers la phase 3	-	(1)	1	-	-	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(8)	2	3	1	(2)	(5)	3	2	(3)	(3)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	1	(1)	2	1	3	-	1	1	(3)	(1)
Radiations	-	-	(2)	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Variations des taux de change et autres	1	-	-	(1)	-	-	-	(1)	(1)	(2)
Solde au 30 avril 2019	34	11	23	(60)	8	26	13	18	(34)	23
Comprend :										
Montants utilisés	34	11	23	(60)	8	26	13	18	(34)	23
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aux particuliers										
Solde au 31 janvier 2019	69	115	72	(3)	253	81	119	60	2	262
Créations ou acquisitions	10	-	-	-	10	11	-	-	-	11
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	20	(18)	(2)	-	-	16	(16)	-	-	-
Vers la phase 2	(5)	6	(1)	-	-	(7)	9	(2)	-	-
Vers la phase 3	(2)	(25)	27	-	-	(2)	(30)	32	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(26)	29	18	2	23	(22)	47	19	3	47
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(2)	(1)	-	(5)	(4)	(3)	-	-	(7)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(5)	(10)	41	2	28	(8)	7	49	3	51
Radiations	-	-	(48)	-	(48)	-	-	(49)	-	(49)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)
Recouvrements	-	-	6	-	6	-	-	5	-	5
Variations des taux de change et autres	1	-	-	-	1	2	2	-	-	4
Solde au 30 avril 2019	65	105	71	(1)	240	75	128	65	-	268
Comprend :										
Montants utilisés	64	104	71	(1)	238	74	127	65	-	266
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	1	1	-	-	2	1	1	-	-	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2019 est de 16 M\$ (78 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Trimestre terminé le 30 avril 2019					Trimestre terminé le 30 avril 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au 31 janvier 2019	42	113	–	–	155	41	114	–	–	155
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	23	(23)	–	–	–	23	(23)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	–	(10)	10	–	–	–	(14)	14	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(21)	34	12	–	25	(21)	46	8	–	33
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	–	–	(2)	–	(11)	–	–	(11)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(1)	4	22	–	25	–	2	22	–	24
Radiations	–	–	(25)	–	(25)	–	–	(25)	–	(25)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde au 30 avril 2019	41	117	–	–	158	41	116	–	–	157
Comprend :										
Montants utilisés	25	105	–	–	130	30	102	–	–	132
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	16	12	–	–	28	11	14	–	–	25
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au 31 janvier 2019	64	105	135	1	305	56	77	133	–	266
Créations ou acquisitions	7	–	–	–	7	7	–	–	–	7
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	5	(3)	(2)	–	–	3	(2)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(1)	4	(3)	–	–	(1)	1	–	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(2)	4	24	–	26	(5)	11	9	–	15
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(1)	(1)	–	(4)	(3)	(1)	(2)	–	(6)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	7	3	19	–	29	1	9	6	–	16
Radiations	–	–	(5)	–	(5)	–	–	(8)	–	(8)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	(13)	–	(13)
Recouvrements	–	–	5	–	5	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	3	–	3
Solde au 30 avril 2019	71	108	154	1	334	57	86	122	–	265
Comprend :										
Montants utilisés	50	102	154	1	307	43	81	121	–	245
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	21	6	–	–	27	14	5	1	–	20
Total des provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2019 ⁽⁷⁾	211	341	248	(60)	740	199	343	205	(34)	713
Comprend :										
Montants utilisés	173	322	248	(60)	683	173	323	204	(34)	666
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	38	19	–	–	57	26	20	1	–	47

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2019 est de 16 M\$ (78 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2019					Semestre terminé le 30 avril 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au 31 octobre 2018	31	13	21	(64)	1	22	10	17	(31)	18
Créations ou acquisitions	11	–	–	–	11	6	–	–	–	6
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	8	(6)	(2)	–	–	4	(4)	–	–	–
Vers la phase 2	–	1	(1)	–	–	–	2	(2)	–	–
Vers la phase 3	–	(2)	2	–	–	–	(2)	2	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(17)	5	6	5	(1)	(4)	8	7	(3)	8
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)	–	(4)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	2	(2)	5	5	10	5	3	5	(3)	10
Radiations	–	–	(3)	–	(3)	–	–	(5)	–	(5)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Variations des taux de change et autres	1	–	–	(1)	–	(1)	–	(1)	–	(2)
Solde au 30 avril 2019	34	11	23	(60)	8	26	13	18	(34)	23
Comprend :										
Montants utilisés	34	11	23	(60)	8	26	13	18	(34)	23
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au 31 octobre 2018	72	121	71	(3)	261	91	107	59	7	264
Créations ou acquisitions	19	–	–	–	19	23	–	–	–	23
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	40	(36)	(4)	–	–	32	(31)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(11)	13	(2)	–	–	(14)	17	(3)	–	–
Vers la phase 3	(4)	(52)	56	–	–	(4)	(58)	62	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(47)	64	43	2	62	(45)	99	32	(2)	84
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(5)	(5)	(2)	–	(12)	(8)	(6)	(1)	–	(15)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(8)	(16)	91	2	69	(16)	21	89	(2)	92
Radiations	–	–	(105)	–	(105)	–	–	(90)	–	(90)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	(5)	(5)
Recouvrements	–	–	14	–	14	–	–	8	–	8
Variations des taux de change et autres	1	–	–	–	1	–	–	(1)	–	(1)
Solde au 30 avril 2019	65	105	71	(1)	240	75	128	65	–	268
Comprend :										
Montants utilisés	64	104	71	(1)	238	74	127	65	–	266
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	1	1	–	–	2	1	1	–	–	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2019 est de 29 M\$ (103 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Semestre terminé le 30 avril 2019					Semestre terminé le 30 avril 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au 31 octobre 2018	40	115	–	–	155	41	112	–	–	153
Créations ou acquisitions	4	–	–	–	4	4	–	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	43	(43)	–	–	–	46	(46)	–	–	–
Vers la phase 2	(8)	8	–	–	–	(8)	8	–	–	–
Vers la phase 3	(2)	(18)	20	–	–	–	(26)	26	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(34)	56	24	–	46	(42)	80	17	–	55
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(1)	–	–	(3)	–	(12)	–	–	(12)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	1	2	44	–	47	–	4	43	–	47
Radiations	–	–	(50)	–	(50)	–	–	(50)	–	(50)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	6	–	6	–	–	7	–	7
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde au 30 avril 2019	41	117	–	–	158	41	116	–	–	157
Comprend :										
Montants utilisés	25	105	–	–	130	30	102	–	–	132
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	16	12	–	–	28	11	14	–	–	25
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au 31 octobre 2018	65	89	135	1	290	53	74	165	–	292
Créations ou acquisitions	16	–	–	–	16	18	–	–	–	18
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	9	(5)	(4)	–	–	14	(9)	(5)	–	–
Vers la phase 2	(4)	10	(6)	–	–	(2)	3	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(2)	2	–	–	–	–	–	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(10)	18	34	–	42	(19)	20	25	–	26
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(5)	(2)	(5)	–	(12)	(7)	(2)	(5)	–	(14)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	6	19	21	–	46	4	12	14	–	30
Radiations	–	–	(7)	–	(7)	–	–	(45)	–	(45)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	(13)	–	(13)
Recouvrements	–	–	6	–	6	–	–	2	–	2
Variations des taux de change et autres	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)
Solde au 30 avril 2019	71	108	154	1	334	57	86	122	–	265
Comprend :										
Montants utilisés	50	102	154	1	307	43	81	121	–	245
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	21	6	–	–	27	14	5	1	–	20
Total des provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2019 ⁽⁷⁾	211	341	248	(60)	740	199	343	205	(34)	713
Comprend :										
Montants utilisés	173	322	248	(60)	683	173	323	204	(34)	666
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	38	19	–	–	57	26	20	1	–	47

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2019 est de 29 M\$ (103 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 9 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	49 033	44 125
Prêts hypothécaires résidentiels	19 507	20 064
	68 540	64 189
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	36 796	32 834
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	49 033	44 125
Prêts hypothécaires résidentiels	19 634	19 993
	68 667	64 118
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	36 864	32 809

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 034 M\$ au 30 avril 2019 (287 M\$ au 31 octobre 2018) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 7 852 M\$ au 30 avril 2019 (7 550 M\$ au 31 octobre 2018).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	20 076	20 576
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	17 202	12 927
Valeurs mobilières prêtées	31 262	30 686
	68 540	64 189

Note 9 – Autres actifs

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	779	775
Intérêts et dividendes à recevoir	587	549
Créances de clients, de négociants et de courtiers	708	1 255
Actif au titre des prestations définies	48	64
Actifs d'impôt différé	318	324
Actifs d'impôt exigible	254	113
Actifs au titre des cessions en réassurance	32	31
	2 726	3 111

Note 10 – Dépôts

	Au 30 avril 2019			Au 31 octobre 2018	
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	3 591	25 778	28 801	58 170	55 688
Entreprises et administrations publiques	23 672	30 504	61 938	116 114	110 321
Institutions de dépôts	2 279	1 140	1 716	5 135	4 821
	29 542	57 422	92 455	179 419	170 830

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 8,3 G\$ au 30 avril 2019 (8,3 G\$ au 31 octobre 2018). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées est venu à échéance, et la Banque a émis des obligations sécurisées pour des montants de 270 M\$ US et 750 millions d'euros (750 M\$ US d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées venues à échéance et 750 millions d'euros d'obligations sécurisées émises au cours du semestre terminé le 30 avril 2018). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

De plus, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 1,2 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 11 – Autres passifs

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Créditeurs et charges à payer	1 447	1 790
Dettes de filiales envers des tiers	1 067	1 033
Intérêts et dividendes à payer	995	1 012
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	903	796
Passif au titre des prestations définies	241	186
Provisions pour pertes de crédit — engagements hors bilan (note 7)	62	54
Passifs d'impôt différé	19	25
Passifs d'impôt exigible	23	48
Passifs d'assurance	43	50
Autres éléments ^{(1) (2)}	1 037	830
	5 837	5 824

- (1) Au 30 avril 2019, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 9 M\$ (14 M\$ au 31 octobre 2018).
(2) Au 30 avril 2019, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 9 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2018).

Note 12 – Capital-actions

Rachat d'actions ordinaires

Le 6 juin 2018, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2,36 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 5 juin 2019. Le 5 juin 2017, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires (représentant environ 1,76 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 4 juin 2018. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, la Banque a complété le rachat de 2 047 200 actions ordinaires au prix de 122 M\$, ce qui a réduit de 17 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 105 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2018, la Banque avait complété le rachat de 3 000 000 actions ordinaires au prix de 184 M\$, ce qui avait réduit de 25 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 159 M\$ les *Résultats non distribués*.

Actions en circulation

	Au 30 avril 2019		Au 31 octobre 2018	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	98 000 000	2 450	98 000 000	2 450
Actions ordinaires au début de l'exercice	335 070 642	2 822	339 591 965	2 768
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 396 546	51	3 129 313	128
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(2 047 200)	(17)	(7 500 000)	(64)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	697 775	45	(149 430)	(10)
Autres	(1 517)	–	(1 206)	–
Actions ordinaires à la fin de la période	335 116 246	2 901	335 070 642	2 822

(1) Au 30 avril 2019, 5 635 actions sont détenues à des fins de négociation représentant un montant négligeable (703 410 actions détenues à des fins de négociation représentant un montant de 45 M\$ au 31 octobre 2018).

Dividendes déclarés

	Semestre terminé le 30 avril			
	2019		2018	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	7	0,5125	7	0,5125
Série 32	6	0,4875	6	0,4875
Série 34	11	0,7000	11	0,7000
Série 36	11	0,6750	11	0,6750
Série 38	9	0,5563	9	0,5563
Série 40	7	0,5750	4	0,3560
Série 42	7	0,6188	–	–
	58		48	
Actions ordinaires	436	1,3000	409	1,2000
	494		457	

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. En décembre 2016, une libération de 799 563 de ces actions a été faite aux actionnaires, et 108 341 actions ont été annulées suite, notamment, au règlement de certaines indemnités garanties par ces actions. Au cours du deuxième trimestre de 2019, une libération de 870 de ces actions a été faite aux actionnaires et 1 517 actions ont été annulées (au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, une libération de 3 778 de ces actions avait été faite et 1 206 actions avaient été annulées). Au 30 avril 2019, le nombre d'actions ordinaires entières est de 21 510 (23 897 au 31 octobre 2018). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2019.

Note 13 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres révisé qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, le BSIF a introduit une réserve pour stabilité intérieure devant être maintenue par les BISI. Le niveau de cette réserve varie entre 0 % et 2,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et s'établit à 1,75 % au 30 avril 2019. Le BSIF exige également que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2019, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 30 avril 2019	Au 31 octobre 2018
Fonds propres		
CET1	9 092	8 608
catégorie 1	11 896	11 410
total	12 790	12 352
Actif pondéré en fonction des risques		
pour les fonds propres CET1	79 008	73 654
pour les fonds propres de catégorie 1	79 008	73 670
pour le total des fonds propres	79 008	73 685
Exposition totale	296 118	284 337
Ratios des fonds propres		
CET1	11,5 %	11,7 %
catégorie 1	15,1 %	15,5 %
total	16,2 %	16,8 %
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %

Note 14 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, la Banque a octroyé 2 116 892 options d'achat d'actions (1 836 348 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2018) d'une juste valeur moyenne de 6,14 \$ par option (7,42 \$ en 2018).

Au 30 avril 2019, il y avait 13 728 085 options d'achat d'actions en circulation (13 064 746 options d'achat d'actions au 31 octobre 2018).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018
Taux d'intérêt hors risque	2,50 %	2,11 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	18,40 %	18,87 %
Dividendes prévus	4,37 %	3,80 %

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, une charge de rémunération de 3 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2018). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, une charge de rémunération de 6 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (6 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018).

Note 15 – Avantages du personnel – régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans les tableaux suivants.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus au cours de la période	23	29	1	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	–	1	1	2
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	24	31	2	3
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	211	(66)	8	(3)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(237)	73		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(26)	7	8	(3)
	(2)	38	10	–

	Semestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus au cours de la période	46	57	2	2
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	1	2	3	4
Frais d'administration	2	2		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	49	61	5	6
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	435	(66)	17	(3)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(399)	24		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	36	(42)	17	(3)
	85	19	22	3

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 16 – Impôts sur le résultat

En mars 2019, la Banque a reçu une proposition écrite (la proposition) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) selon laquelle l'ARC propose d'émettre une nouvelle cotisation à la Banque pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 131 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2014.

Au cours des exercices 2018 et 2017, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour des montants (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) d'environ 130 M\$ et 77 M\$, respectivement, à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet de la proposition et des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite au budget fédéral canadien de 2015.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2014, pour des activités similaires à celles visées par la proposition et les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2019.

Note 17 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2019	2018	2019	2018
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	539	522	1 075	1 049
Dividendes sur actions privilégiées	29	26	58	48
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	510	496	1 017	1 001
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	335 478	339 885	335 599	340 426
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	1,52	1,46	3,03	2,94
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	510	496	1 017	1 001
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	335 478	339 885	335 599	340 426
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	3 037	4 015	2 873	4 191
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation diluée (<i>en milliers</i>)	338 515	343 900	338 472	344 617
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,51	1,44	3,01	2,90

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 784 437 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ (1 836 348 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2018), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 791 880 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ (1 430 525 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2018).

Note 18 – Passifs éventuels

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des recours collectifs intentés par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement font maintenant l'objet de certaines procédures en appel dans plusieurs juridictions.

Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

Note 19 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2018. Cette présentation tient compte du fait que les activités des services bancaires aux conseillers, qui étaient présentées dans le secteur de Gestion de patrimoine, sont maintenant présentées dans le secteur des Particuliers et Entreprises. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de Trésorerie, notamment la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et du financement de la Banque, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

	Trimestre terminé le 30 avril ⁽¹⁾										Total	
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		2019	2018
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	577	547	112	109	185	146	159	150	(91)	(67)	942	885
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	256	248	314	304	219	291	19	24	20	2	828	869
Revenu total	833	795	426	413	404	437	178	174	(71)	(65)	1 770	1 754
Frais autres que d'intérêts	452	445	266	260	179	176	74	62	55	49	1 026	992
Contribution	381	350	160	153	225	261	104	112	(126)	(114)	744	762
Dotations aux pertes de crédit	63	57	–	1	7	2	14	31	–	–	84	91
Résultat avant charge (économie) d'impôts	318	293	160	152	218	259	90	81	(126)	(114)	660	671
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	84	78	42	40	58	69	18	18	(100)	(81)	102	124
Résultat net	234	215	118	112	160	190	72	63	(26)	(33)	558	547
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	12	11	7	14	19	25
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	234	215	118	112	160	190	60	52	(33)	(47)	539	522
Actif moyen	111 910	105 751	6 154	6 094	109 485	104 131	10 600	9 104	45 023	42 861	283 172	267 941

	Semestre terminé le 30 avril ⁽¹⁾										Total	
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		2019	2018
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Revenu net d'intérêts ⁽³⁾	1 166	1 107	240	217	262	245	317	297	(180)	(147)	1 805	1 719
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾	519	503	620	620	552	646	32	38	41	34	1 764	1 841
Revenu total	1 685	1 610	860	837	814	891	349	335	(139)	(113)	3 569	3 560
Frais autres que d'intérêts	910	888	531	529	354	352	142	122	115	125	2 052	2 016
Contribution	775	722	329	308	460	539	207	213	(254)	(238)	1 517	1 544
Dotations aux pertes de crédit	121	115	–	1	10	2	41	60	–	–	172	178
Résultat avant charge (économie) d'impôts	654	607	329	307	450	537	166	153	(254)	(238)	1 345	1 366
Charge (économie) d'impôts ⁽³⁾	174	162	86	81	120	143	34	40	(179)	(157)	235	269
Résultat net	480	445	243	226	330	394	132	113	(75)	(81)	1 110	1 097
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	22	20	13	28	35	48
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	480	445	243	226	330	394	110	93	(88)	(109)	1 075	1 049
Actif moyen	111 521	105 172	6 326	6 061	106 974	102 954	10 523	8 938	45 924	42 012	281 268	265 137

- (1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.
- (2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 45 M\$ (36 M\$ en 2018), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 35 M\$ (28 M\$ en 2018) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.
- (3) Pour le semestre terminé le 30 avril 2019, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 80 M\$ (74 M\$ en 2018), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 63 M\$ (49 M\$ en 2018) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

Note 20 – Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Disposition

Le 9 mai 2019, la Banque a disposé, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 10 680 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) au prix de 12,00 \$ par action, pour un produit brut de 128 M\$. Avant cette transaction, la participation de la Banque dans Fiera Capital s'établissait à 18 % et était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'après la transaction, le pourcentage de participation de la Banque s'établit à 7 %. Un gain sur cession d'actions de Fiera Capital d'environ 75 M\$ (65 M\$ déduction faite des impôts), incluant un gain sur réévaluation à la juste valeur de la participation restante de 30 M\$ (26 M\$ déduction faite des impôts), sera comptabilisé au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats. Après la transaction, la Banque a désigné la participation restante de 7 % comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455
Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca
Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Affaires publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644
Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2019

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	27 février
Deuxième trimestre	30 mai
Troisième trimestre	28 août
Quatrième trimestre	4 décembre

Divulgarion des résultats du deuxième trimestre de 2019

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le jeudi 30 mai 2019 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 9386188#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 juin 2019 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 8176842#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 1 888 838-1407
Télécopieur : 1 888 453-0330
Adresse électronique : service@computershare.com
Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).